



SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

Votre magazine d'infos



Bulletin semestriel N°67 : juin 2023

Infos municipales

Brèves & CME

Finances

Bilan 2022 & prévisions 2023

Animations

Retour en images

Cadre de vie

Nouveaux projets

Focus

Entre artisanat et start-up

Au fil du temps

Histoire des mines de fer

Associations & Services

Rétrospective



Bulletin municipal d'informations
www.saint-andre-sur-orne.com



Edito	2
Infos Municipales	3-5
Le CME Conseil Municipal Enfants	6-7
Local jeunes	8
Social & Solidarité Le CCAS et ses activités	9
Finances Bilan 2022 & prévisions 2023	10-11
Animations La fête de Saint-André	12-15
Territoires & cadre de vie Nouveaux projets	16-17
Focus Yaso : une start-up à St-André Chocolaterie Charlotte Corday	18-19
Au fil du temps Histoire des mines de fer	20-21
Communication La presse en parle	22
Services Bibliothèque, RAM	23-25
Associations culture & loisirs C'est Coisel, AMAP	26-28
Associations sportives	29-33
Infos pratiques	34-35
Agenda	36

Directeur de publication : Christian Delbruel
 Conception et mise en page : Jean-Marc Babé et Étienne Liénard avec les membres de la commission communication.
 Imprimé par NII - Colombelles
 Nombre d'exemplaires : 800
 Dépôt légal : Mairie de St-André - Place F. Mitterrand 14320 Saint-André-sur-Orne
 02 31 79 81 27 - www.saint-andre-sur-orne.com
 Les articles sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs.

Édito : le mot du maire



Saintes Andréennes, Saint Andréens,,

Au moment où je rédige cet éditto nous sommes déjà à mi-mandat. Durant ces trois ans notre équipe aura été particulièrement active et aura réalisé, mis en chantier ou lancé les études concernant une bonne partie de son programme de campagne, nous avons fait ce que nous avons annoncé.

Au mois de mars dernier, nous avons voté notre budget communal toujours sans augmentation des taux de fiscalité locale depuis plus de vingt ans consécutivement sans diminuer notre capacité d'investissement.

Parce que notre gestion des finances est particulièrement scrupuleuse, en dépit de l'inflation, de l'augmentation des charges et de la réduction régulière des dotations d'état, nous avons pu ouvrir d'autres dossiers telle la réunification des écoles élémentaire et maternelle, les études pour la réalisation d'une médiathèque et lieu de vie sociale, la réalisation d'un city stade.

2023 verra le lancement des deux lotissements et de la résidence pour seniors. Après avoir été bloqués depuis 2015, nous allons reprendre la construction de logements en accession à la propriété classique, en accession à coût maîtrisé et de logements locatifs sociaux.

Nous aurons l'occasion d'explicitier tout cela lors de notre réunion annuelle de bilan que nous allons remettre en place à l'automne. Ce sera l'occasion d'échanger sur la vie au quotidien dans Saint-André-sur-Orne, sur nos finances locales, et d'écouter vos attentes pour améliorer le cadre de vie de chacun.

A côté de ces problématiques locales, nous allons être confrontés à des décisions nationales dans le cadre de la transition écologique et de la défense de l'environnement, en particulier la mise en place des ZFE.

- Caen la Mer va devoir mettre en place une ZFE (zone à faible émission de carbone) pour la fin 2024 ce qui interdira une partie du territoire aux véhicules classés Crit'Air 5. La commune sera concernée. Les modalités sont à définir en particulier les aides et les dérogations possibles.

Ces obligations vont profondément impacter nos habitudes et usages d'autant que l'échéance est proche.

Comme vous en avez maintenant l'habitude, vous trouverez dans ce bulletin tous les détails des réalisations, des activités municipales et celles des associations.

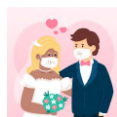
Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été.

Christian Delbruel



Décès

PADRE Jean-Paul	29/01/2023
BOGOPOLSKY Régis	31/01/2023
GAILLARD Corinne	16/02/2023



Noces d'or

POUCHIN Michel - LECLERC Brigitte 04/05/2023

Naissances

GOMEZ MASSIDA Louise	10/01/2023
LANEEL Zoé	19/01/2023
SYLLA Layanah	20/02/2023
GIANNOYYA Zacariya	23/03/2023
CAROFF Victoria	27/04/2023



Saint-André-sur-Orne classé dans le top 50 des villages où il fait bon vivre.

Le 26 février 2023, le 4ème palmarès de l'association des VILLES & VILLAGES où il fait bon vivre a été dévoilé dans le Journal du Dimanche, Saint-André-sur-Orne y figure en très bonne place.

Classée **7ème** sur 167 communes de 500 à 2000 habitants dans le Calvados

Classée **44ème** sur les 11 175 communes de France de la même taille.

Créée en 2017, l'association a pour objectif de promouvoir les villes et villages où il fait bon vivre, c'est-à-dire les territoires dont l'action est la plus équilibrée entre les différentes attentes des français. L'association publie le plus grand palmarès des 34 820 communes de France métropolitaine. Basé sur une méthodologie pointue, affinée d'année en année, ce dernier s'affirme déjà comme une référence. Il analyse les communes grâce à 198 critères tels que la qualité de vie, la présence de divers services, leur proximité, critères répartis en 10 grandes thématiques. Au travers de ces actions, l'association entend également valoriser les maires et les élus locaux qui se dévouent quotidiennement au service des autres, sont acteurs de la démocratie de proximité et chaque jour créent, innovent, entreprennent pour trouver des solutions aux défis du bien public.

Pour en savoir plus : <https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/>



Départ à la retraite de Madame APCHAIN

Béatrice Apchain a fait valoir ses droits à la retraite à la fin 2022 après 28 années passées au service de la commune et de ses habitants.

Elle a principalement assuré l'accueil du public, le secrétariat du CCAS, le suivi des élections et de la population, les inscriptions scolaires et le traitement des dossiers d'urbanisme. Cette liste n'est pas exhaustive car le poste exige d'être polyvalent.

Lors d'un pot de départ, la municipalité l'a remerciée pour le travail accompli et lui a souhaité une bonne retraite avec les siens.



Noces d'or à Saint-André-sur-Orne

Le 6 mai 2023 à la mairie de St-André-sur-Orne, M. et Mme Michel POUCHIN se sont réunis entourés de leurs enfants, petits enfants, famille et amis pour célébrer un moment important, leurs 50 ans de mariage.

Après avoir retracé quelques moments forts de leur vie, Mme Alexandre, adjointe au Maire a relu leur acte de mariage célébré le 4 mai 1973 à Caen.

Les « jeunes époux » se sont dit une seconde fois « oui » devant une assistance très émue.

Félicitations pour ce beau parcours.



Liberté pour l'Iran

La municipalité a choisi de soutenir l'action du « Collectif Liberté pour l'Iran » qui œuvre pour médiatiser et concrétiser l'urgence qu'il y a à exiger la libération immédiate des prisonniers par l'installation d'un totem devant la mairie.

Le souhait du Collectif est que les élu(e)s et les municipalités, espaces symboliques de notre démocratie française, s'emparent de ce projet. Une action a été menée au sein de Caen la Mer. Sous le portrait du condamné, on trouve les prétextes qui ont mené à sa condamnation. S'ensuit un engagement de la mairie à soutenir « Iran stop exécutions ». Derrière chaque totem se trouve un iranien, une Iranienne qui a bravé le pouvoir en place pour défendre les libertés de plus de 80 millions d'Iraniens. Fin 2022, 17 personnes avaient été condamnées à mort, dont 5 officiellement exécutées, et une centaine risquant la même sanction. En janvier, il y a eu 50 pendaisons pour des motifs fallacieux en lien avec la révolution.



PLUI-HM de la communauté urbaine.

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Mobilités)

Le PADD du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat et plan de Mobilité de Caen la mer est l'expression du projet politique d'aménagement du territoire à l'horizon 2040 à l'échelle de l'ensemble du territoire de la communauté urbaine.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) fixe les orientations générales portées à l'échelle de la communauté urbaine.

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Ce plan est en cours d'élaboration et devrait être terminé pour la fin du mandat.

Vous trouverez ci-dessous les points forts.

Le document est composé en deux parties à savoir des lignes de force et des orientations par thématique.

Les cinq lignes de force du projet correspondent aux ambitions politiques transversales que les élus souhaitent porter plus particulièrement pour le territoire. Les orientations par thématique complètent les lignes de force et viennent les préciser.

Elles constituent les orientations générales du PADD, dans le respect du contenu encadré par le code de l'urbanisme

Les lignes de forces du PADD

- Affirmer la place de Caen la mer, comme une métropole à taille humaine ouverte sur le monde
- Accélérer la transition environnementale solidaire du territoire
- Renforcer l'armature territoriale dans une logique de proximité et une perspective de sobriété foncière
- Organiser une réponse qualitative et territorialisée aux besoins logements pour tous
- Faciliter le développement des mobilités durables pour tous sur l'ensemble du territoire

Les orientations par thématique

- Démographie et habitat
- Emplois, activités économiques et agriculture Structure du territoire
- Tourisme et loisirs
- Sobriété foncière
- Biodiversité et espaces naturels
- Aménagement et formes urbaines
- Commerces, équipements et services
- Mobilités
- Risques, résilience, santé, ressources et énergie

Dans le domaine de l'habitat : une offre nouvelle de logements

Afin d'affirmer la place de la métropole caennaise dans l'ouest de la Normandie et d'accompagner son développement, le PADD retient un objectif démographique d'environ 290 000 habitants à l'horizon 2040, soit environ 18 000 habitants supplémentaires sur 20 ans . La programmation habitat devra permettre de répondre aux besoins des ménages actifs et de penser conjointement la production de logements soit environ 1650 logements par an avec le développement de l'emploi local soit environ 900 emplois par an.

En ce qui concerne les Mobilités :

Poursuivre l'aménagement d'infrastructures cyclables et piétonnes pour mailler Caen la mer et la relier aux territoires voisins.

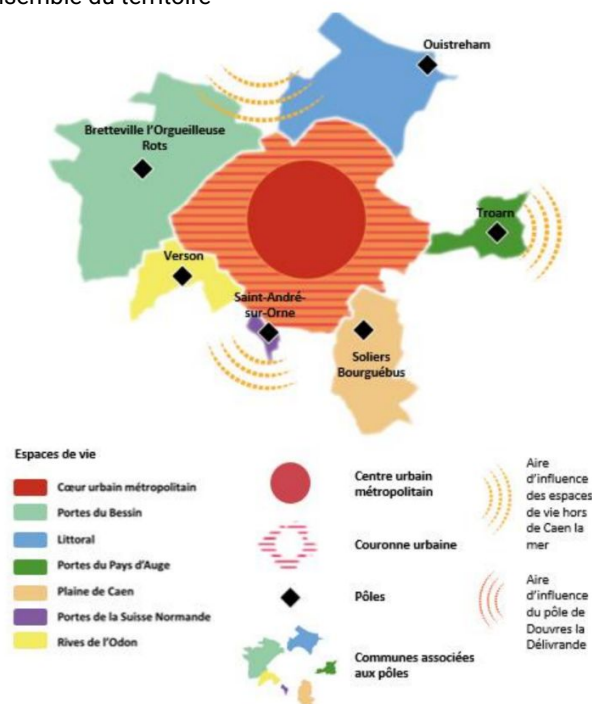
Développer l'offre de transports en commun pour répondre aux enjeux de chaque territoire.

Faciliter l'intermodalité au cours d'un même déplacement.

Encourager la réduction de l'usage individuel de la voiture.

Accompagner la transition énergétique des déplacements routiers et la mise en œuvre de la Zone à Faibles Émissions.

Développer le réseau de parkings relais et les aires de covoiturage.



Exposition Chaunu

Le célèbre dessinateur Chaunu a réalisé une série de dessins sur le thème « La Normandie, une histoire européenne ».

Nous nous sommes portés candidats pour accueillir cette exposition à la rentrée 2023.



Civisme

Les manifestations sonores des animaux domestiques et de basse-cour sont considérées comme des bruits de voisinage. Vous aimez promener votre chien, tenez-le en laisse.

Merci de ramasser ce qu'il a laissé sur le trottoir ou la pelouse. Munissez-vous d'un sac plastique et utilisez les poubelles mises à votre disposition dans les rues. Ne le jetez pas dans la nature !



Forum des associations

Pour trouver toutes les activités culturelles, sportives ou autres qui pourraient vous intéresser, rendez-vous au forum des associations qui aura lieu le **samedi 2 septembre 2023 de 10h00 à 13h30** à la **salle du Coisel**.

Vous pourrez y trouver tous les renseignements souhaités et vous inscrire directement sur place dans la ou les associations de votre choix.

Le forum est organisé par trois associations sportives : USSA basket, USSA tennis de table, USSA tennis, et Béatrice Desmouceaux. Merci à elles pour leur implication.

Guide des associations et activités sportives & culturelles

Comme tous les ans, les 3 mairies des communes de Saint-André-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay et May-sur-Orne s'associent pour réaliser et éditer le "Guide des associations et activités sportives & culturelles". Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires : les contacts, les tarifs, les horaires ...

Vous pouvez le retrouver sur le site internet de la mairie.

<https://www.saint-andre-sur-orne.com/guide-des-activites.html>

Une nouvelle association pour animer Saint-André-sur-Orne

Jeudi 04 Mai 2023 : la mairie de Saint-André-sur-Orne est à l'initiative de la création d'une association dans le but d'organiser des animations, des manifestations au sein du village.

Mardi 20 Mai 2023 : une dizaine d'habitants de Saint-André-sur-Orne se sont réunies dans le but d'échanger sur les objectifs de cette association.

Un tour de table a été effectué afin de voir si les projets de cette future association sont en adéquation avec chacun ; il en est ressorti principalement des souhaits d'organisations de manifestations allant du jeu, à la culture (photo), de la marche, de la musique, du mouvement. Parmi les bénévoles, à noter la présence et l'engagement actif d'une adolescente invitant sans doute d'autres jeunes à participer.

Une fois le bureau constitué avec des postes doublés, un nom provisoire a été évoqué, à savoir Saint-André Animation. Il sera probablement confirmé dans les prochains jours.

Les démarches administratives relatives à l'officialisation de l'association sont en cours.

L'équipe est constituée de 12 bénévoles, dont 6 membres du bureau avec des postes doublés.

Sur la photo ci-contre, le bureau, de gauche à droite, Philippe BOUET : président - Thierry CLEMENT : président adjoint Isabelle COLAS : secrétaire - Françoise CHAPPEY : secrétaire adjointe - Marie-Pierre BRUNIN : trésorière adjointe Absente de la photo : CASTEL Marie-Jo : trésorière.

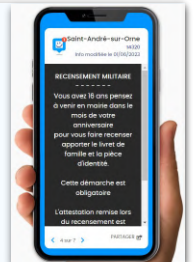
Tous les bénévoles sont bien sûr les bienvenus, si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez Philippe Bouet.



PanneauPocket

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants, depuis plusieurs années, l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

Alors si vous ne l'avez pas encore, téléchargez-la sur votre smartphone !



Attention au démarchage abusif !

La municipalité souhaite attirer la vigilance des habitants qui seraient démarchés à leur domicile ou par téléphone par des vendeurs et/ou des entreprises tentant de vendre des prestations du type : traitement de la charpente, isolation, étude énergétique, étude de l'eau en se recommandant de la commune.

La commune n'a jamais mandaté d'entreprise pour effectuer du démarchage à domicile. En cas de doute, nous vous recommandons d'appliquer les mesures de vigilance suivantes :

- ne pas laisser entrer les vendeurs chez soi
- exiger les coordonnées du vendeur (carte professionnelle), de son entreprise et les contrôler
- si un seul numéro de portable est présenté, il faut s'interroger
- ne pas accepter une prestation sans un devis et un bon de commande faisant apparaître une période de 7 jours de rétractation minimum
- ne pas payer à l'avance et ne pas accepter de livraison anticipée sous le délai de 7 jours
- un accord par téléphone doit être validé par un écrit que l'on signe
- un enregistrement informatique n'a aucune valeur.

Le conseil municipal des enfants (CME) a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

Visite de l'assemblée nationale le 28 avril

Les enfants du conseil municipal se sont rendus à Paris pour la visite de l'Assemblée nationale.

Le matin, nous avons pu admirer la Tour Eiffel et ensuite profiter d'un bon petit pique-nique dans le magnifique jardin des Tuileries.

Monsieur le député de la 2ème circonscription du Calvados Arthur Delaporte nous a fait visiter l'Assemblée nationale. Un lieu magnifique avec de belles explications. Une journée superbe avec un beau soleil.

Les enfants du conseil municipal remercient la municipalité d'avoir pris en charge le coût du transport en bus.



Savez vous comment on fait les lois ?

Origine

- > Le Premier ministre : projet de loi
- > Les sénateurs et les députés : proposition de loi

Examen de la loi



- > Lecture et discussion par le Parlement (commission et séance publique)

Vote de la loi



- > L'Assemblée nationale et Sénat sont d'accord : la loi est votée
- > En cas de désaccord, la loi est réexaminée par les 2 assemblées jusqu'à ce qu'elle soit adoptée (« navette parlementaire »)



Promulgation

- > Le Conseil constitutionnel (loi conforme à la Constitution)
- > Le président de la République promulgue la loi
- > Publiée au *Journal officiel*



Décret d'application

Pour en savoir plus, scannez le QR code.



Commémoration du 8 mai

Le 8 mai, commémoration en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants, des élus du conseil municipal ont accompagné M. le maire pour le dépôt de gerbe au monument aux morts. Après avoir rendu hommage, les élus ont pu essayer de porter les drapeaux. Quelle fierté ! Merci à M. le maire et aux anciens combattants de leur permettre de participer à ces événements importants.



Samedi 27 mai : projet "ça roule c'est cool"

Sous un soleil radieux, les enfants du conseil municipal ont fait profiter les enfants et les adultes d'un parcours dans les rues de Saint-André-sur-Orne avec des énigmes à pied, à vélo ou en trottinette. Les énigmes portaient sur l'environnement et les mobilités douces. Pour finir ce bon moment, les élus ont offert le goûter à tous les participants.



Samedi 3 juin : Pop culture

Après des semaines de travail, les élus du CME ont pu faire partager leurs univers et leurs passions. Plein de petits stands pour découvrir les mangas, les films, les séries et les jeux vidéo. Pour les plus petits, les élus avaient préparé un stand avec coloriage et sudoku. Un quiz a été proposé aux participants afin de vérifier leurs connaissances après être passé aux stands. Pour les gagnants des bonbons en guise de récompense. Bravo les enfants du conseil municipal.



Vanessa D'URAND
Conseillère déléguée Jeunesse



Le local de Saint-André-sur-Orne est ouvert à tous, il permet aux jeunes de se réunir afin de partager des moments conviviaux, de réfléchir et d'échanger sur des projets. Il permet de créer du lien entre les jeunes et est construit autour de valeurs républicaines et du principe de laïcité. Cet espace est au cœur de la commune au stade Roger Brion.

Les différents événements au local jeunes

Projet "non au harcèlement" :

Cette année, 12 jeunes ont participé de nouveau à la création d'un court-métrage autour du harcèlement en lien avec le local jeunes de Colombelles. Le court-métrage "Ethan" traite le sujet d'un adolescent en souffrance dû à son obésité et qui subit des insultes tous les jours. La vidéo sera valorisée prochainement, lors d'une soirée conviviale.



Journée "sport pour tous" :

Pour faire découvrir et sensibiliser les jeunes autour du sport et du sport adapté. Une journée est travaillée avec le club de foot, le club de basket, l'Ufolep (L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) et le DARE (Dispositif d'Accompagnement et de Ressource).

Le 31 mai, nous avons accueilli en moyenne 80 adolescents sur le stade municipal de Saint-André-sur-Orne. Cette journée fut l'occasion de pratiquer des ateliers sportifs tout en prenant en compte les besoins de chacun et sensibiliser sur le handicap.

Préparation à la fête de la musique :

Depuis janvier 2023, une dizaine de jeunes participent à la réalisation d'un spectacle pour la fête de la musique qui a eu lieu le 17 juin.

Un intervenant extérieur Xavier, vient les entraîner en moyenne 2 fois par mois pour jouer du « djembé ». Les jeunes sont entièrement impliqués dans le projet avec leur participation au spectacle.

Lors de cette soirée, une « scène ouverte » a été mise en place afin de valoriser tous les talents et amateurs de musique.

Que se passe-t-il cet été ?

Cet été, les jeunes organisent un séjour à Saint-André-sur-Orne. Ils souhaitent camper sur le stade proche du local du 17 au 21 juillet. Leur projet s'appelle « Au bout de ma rue », l'idée est de découvrir le territoire de la Normandie en profitant d'un camping au local. Sur les autres semaines d'ouvertures du local, les activités et sorties seront accentuées sur la découverte de l'art, de la culture et du sport.

Le local sera ouvert cet été du 10 juillet au 04 août 2023.



Horaires du local jeunes :

- Mardi de 17h à 18h30 (du 1er mars au 1er novembre)
 - Mercredi de 14h à 18h
 - Jeudi de 17h à 18h30 (du 1er mars au 1er novembre)
 - Vendredi de 17h à 19h et si soirée 19h à 22h
 - Samedi de 13h30 à 18h
- Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 10h à 18h (possibilité d'organiser des soirées et des sorties)

Coordonnées :

Fadimé TUGAY tél : 06 74 03 90 98
mail : ftugay@francasnormandie.fr
Claire LAMY tél : 06 86 06 04 01
mail : clamy@francasnormandie.fr
Facebook : Local Jeunes Saso Francas
Instagram : localjeunessaso

CCAS : le Centre Communal d'Action Sociale

Après-midi jeux :

Durant le 1er semestre le CCAS en partenariat avec La Ludothèque « Jeux m'amuse » ont organisé des après-midis jeux où l'on pouvait partager dans la bonne humeur des nouveaux jeux de société ou retrouver les plus connus comme la belote, les dominos et autres. Un pot de l'amitié a clôturé ces moments de rencontre très appréciés.



Bourses de vacances :

Camping ou location : Pour les enfants séjournant en camping ou en location, une bourse de 130 euros est attribuée aux enfants scolarisés de 3 à 16 ans bénéficiant des bons CAF et sur présentation de la facture attestant la présence du ou des enfants sur le lieu de séjour, avec un minimum d'une semaine.

Colonies de vacances : Une bourse de vacances est attribuée aux enfants de la commune, toujours sur présentation des bons CAF. Cette subvention est calculée en fonction du quotient familial (QF) et s'établit comme suit :

QF de 0 à 499 euros : 160 euros
QF de 500 à 550 euros : 145 euros

Pour les personnes ne bénéficiant pas de bons CAF, les demandes seront examinées au cas par cas, sur présentation de la facture et des ressources de la famille.

Aide au BAFA (Brevet d'Aptitude au Brevet d'Animateur) :

Vous souhaitez devenir animateur dans des accueils collectifs de mineurs (colonie de vacances, centre de loisirs...). Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) vous le permet. Vous devez être âgé d'au moins 16 ans. L'obtention du BAFA est soumise à une formation théorique et pratique payante.

Plusieurs types d'aides existent, en particulier celles proposées par les caisses d'allocations familiales (CAF ou MSA).

Si vous effectuez ou avez effectué une mission de service civique en 2022 ou en 2023, vous pouvez bénéficier d'une aide de 100 € pour votre BAFA.

Le Conseil Départemental du Calvados peut vous apporter également un soutien financier ainsi que le Conseil Régional de Normandie.

Une participation peut être également demandée auprès du CCAS de St-André. Il vous suffit d'en faire la demande par courrier auprès du secrétariat.

Quelques dates à retenir

19 novembre 2023 : *repas des anciens*

3 décembre 2023 : *arbre de Noël*

16 décembre 2023 : *colis des anciens (matin)*

Noël solidaire (après-midi)



*Christiane MEXANDRE
1er Adjointe chargée des Affaires Sociales et Scolaires*

Bilan financier 2022 et budget

Compte administratif 2022



Régine MARIÉ

3ème adjointe-Moyens stratégiques & élections

Le **compte administratif** d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 252 571,49€

et les recettes à 1 518 898,54€. Ce qui fait un excédent final de 266 327,05€ pour l'exercice comptable 2022.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 160 463,56€ et les recettes à 71 194,68€, soit un déficit de 89 268,88€.

Les principaux projets prévus ont été réalisés (réfection du sol du terrain de tennis et de la salle de tennis de table, logements sociaux avec Soliha, etc...).

Compte tenu des restes à réaliser, de l'obligation d'équilibrer la section d'investissement et des résultats antérieurs, le solde définitif est de 2 062 407,87€.

Le compte administratif de la commune est identique au compte de gestion du comptable public.

Afin de mieux apprécier la charge que représentent les coûts des divers services et aides mis à la disposition des habitants, soit directement par la commune ou indirectement par les services intercommunaux, vous trouverez dans le graphique ci-contre les coûts principaux pour l'année 2022.

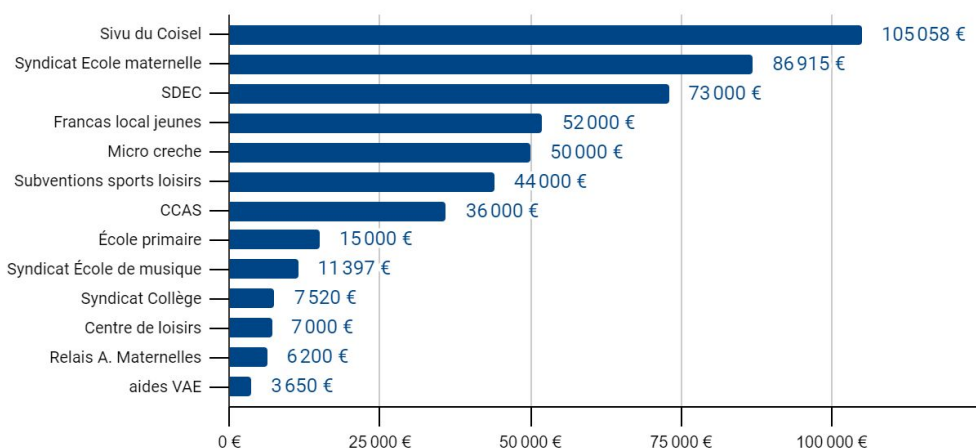
Abréviations :

SDEC : Syndicat Départemental d'Electrification du Calvados

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

VAE : Vélo à Assistance Électrique

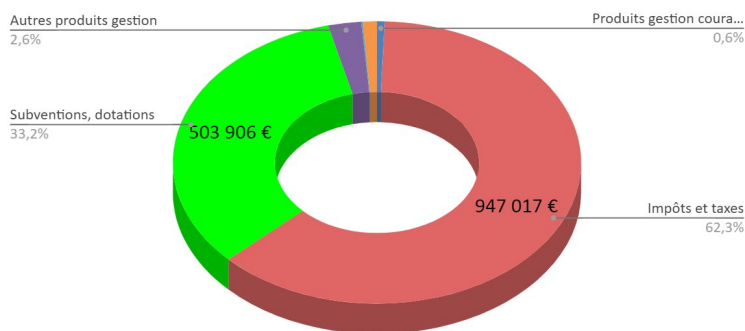
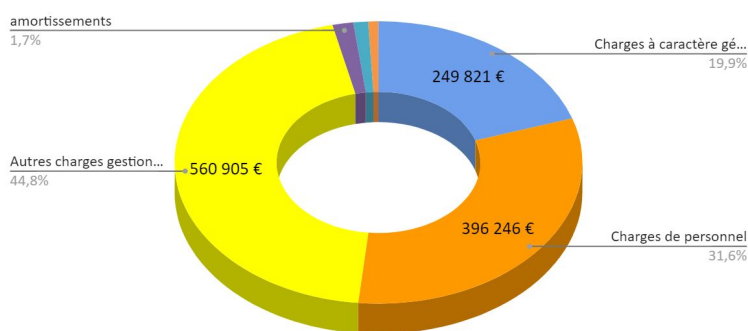
Coût services et aides aux habitants 2022 = 497 740 €



Dépenses et recettes de fonctionnement 2022

Dépenses de fonctionnement 2022 = 1 252 570 €

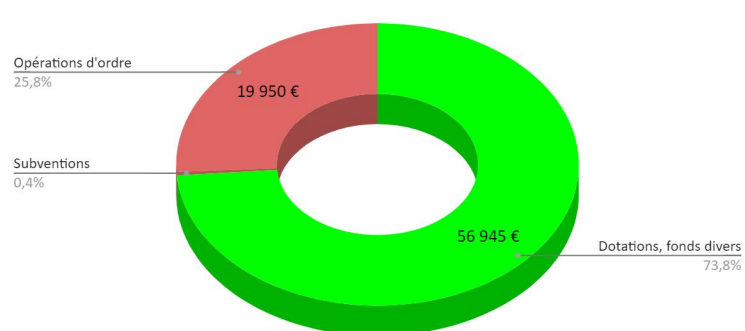
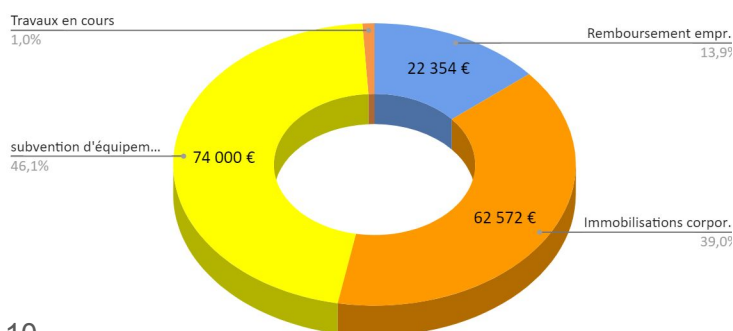
Recettes de fonctionnement 2022 = 1 518 898 €



Dépenses et recettes d'investissements 2022

Dépenses d'investissements 2022 = 160 464 €

Recettes d'investissements 2022 = 77 195 €



Budget primitif 2023

Le **budget primitif** est voté par le conseil municipal en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Le budget primitif 2023 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 13 mars 2023 :

Le budget prévisionnel s'équilibre à 3 512 183,87€ pour la section fonctionnement, et à 328 835,18€ pour la section investissement. Le coût des contributions aux syndicats intercommunaux est de 386100€ et des subventions aux associations de 171920€.

Malgré la baisse régulière des dotations de l'État, la progression de nos ressources liées à la fiscalité économique (ZAC Porte de la Suisse Normande 1 et finalisation de la ZAC Porte de la Suisse Normande 2) fait **qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les impôts locaux, restés inchangés depuis 1989** et que la commune a une bonne capacité d'autofinancement. Pour mémoire, afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), perçue par le département, a été transférée aux communes, sans incidence pour les habitants. Ce taux s'ajoute au taux existant dans la commune. Les taux délibérés par le conseil municipal reflètent la volonté des élus de la commune de ne pas augmenter la pression fiscale des habitants de Saint-André-sur-Orne ; les taux suivants ont été reconduits :

- taxe foncières sur propriétés bâties (TFPB) : 22,93% +22,10% (taxe départementale) : 45,03%,
- taxe foncière sur propriétés non bâties (TFPNB) : 46,51%.

L'intégration de la commune à la communauté d'agglomération Caen la Mer, puis depuis le 1er janvier 2017, à la communauté urbaine Caen la Mer Normandie n'a pas eu pour effet de changer ces taux d'imposition. Mais, les bases servant au calcul des impôts sont toujours fixées par l'Etat, et elles ont subi une revalorisation annuelle de 3,4 % en 2022 et subiront une hausse de 7,1 % en 2023.

Pour cette année, les principaux projets de la commune sont : la finalisation de l'aménagement de la ZAC de la Suisse Normande 2, la réfection des éclairages dans la commune et des bâtiments communaux (passage aux leds), l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie de 1000 litres pour les jardins familiaux et la remise en état du système de distribution d'eau, l'aménagement de 2 nouveaux conteneurs à verre, l'acquisition d'un "city stade" et d'un "street workout", l'étude des travaux pour le regroupement de l'école maternelle et de l'école élémentaire sur le site de l'école René Goscinny. Des jeux pour enfants et la fermeture automatique du cimetière sont également prévus.

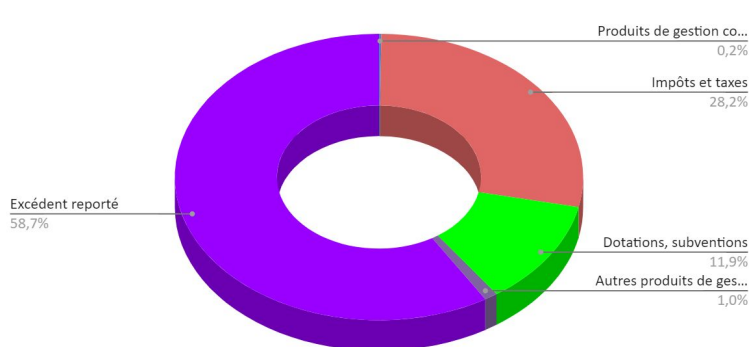
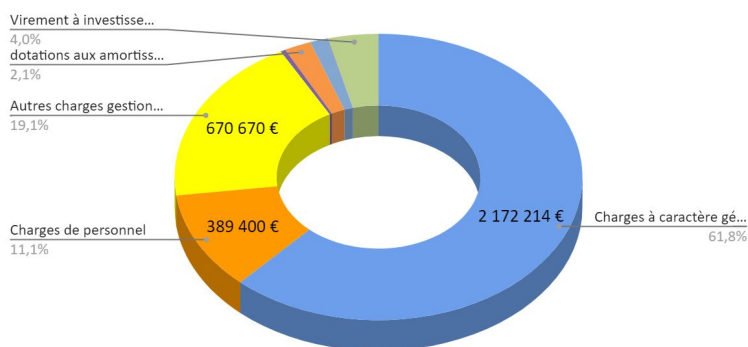
L'aide pour la poursuite des études aux étudiants et l'aide à l'achat de vélo à assistance électrique pour les habitants de la commune sont renouvelées, les modalités d'attribution figurent sur le site internet.

Le coût des services et aides pour les habitants en 2022 représentent environ 40 % du budget de la commune. Ils concernent la petite enfance, l'adolescence, les aides aux plus démunis, le secteur scolaire, les activités sportives et culturelles des habitants

Dépenses et recettes de fonctionnement 2023

Dépenses de fonctionnement 2023 = 3 512 184 €

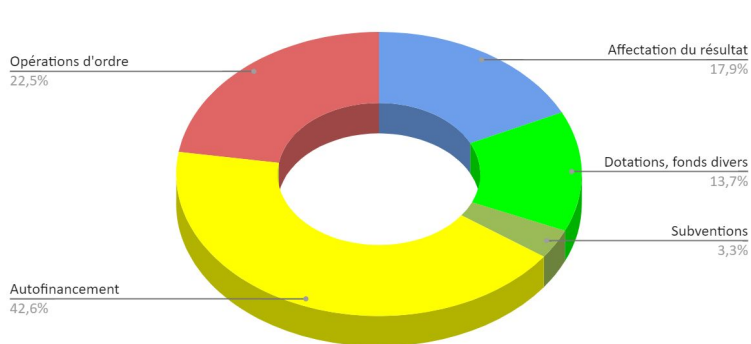
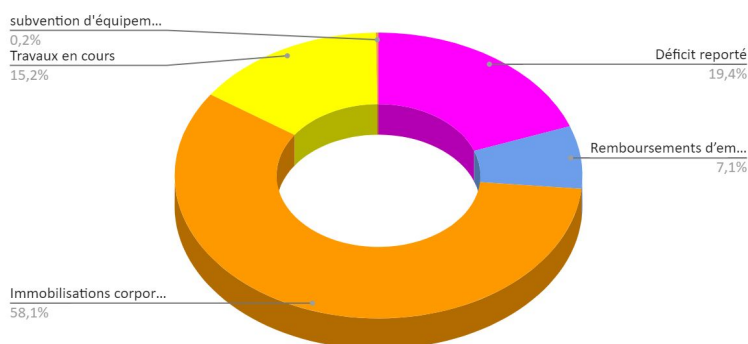
Recettes de fonctionnement 2023 = 3 512 184 €



Dépenses et recettes d'investissements 2023

Dépenses d'investissements 2023 = 328 835 €

Recettes d'investissements 2023 = 328 835 €



Chasse aux oeufs

Si Pâques est une fête religieuse incontournable dans le christianisme et le judaïsme, elle est tout aussi attendue par les enfants pour la traditionnelle chasse aux œufs en chocolat. Et ce samedi 8 avril, avec une journée d'avance sur le calendrier officiel, les petits chasseurs étaient nombreux autour du stade de Saint-André-sur-Orne.

Mais à quand remonte la tradition des œufs de Pâques ?

La coutume d'offrir des œufs existait déjà dans l'Antiquité, dans les traditions païennes. Les Perses, les Romains et les Égyptiens célébraient le retour du printemps, saison de l'éclosion de la nature, en offrant des œufs peints et décorés.

D'où vient la chasse aux œufs dans les jardins ?

Depuis le Moyen-Âge, la tradition chrétienne interdit de faire sonner les cloches des églises entre le jeudi saint et le dimanche de Pâques, en signe de deuil. On racontait aux enfants que les cloches étaient parties se faire bénir à Rome par le pape. À leur "retour" le dimanche matin, les cloches carillonnaient et "déposent" sur leur passage les fameux œufs dans les jardins. C'est alors que les parents ont commencé à organiser les fameuses chasses aux œufs pour les enfants.

Mais pourquoi les œufs sont-ils en chocolat ?

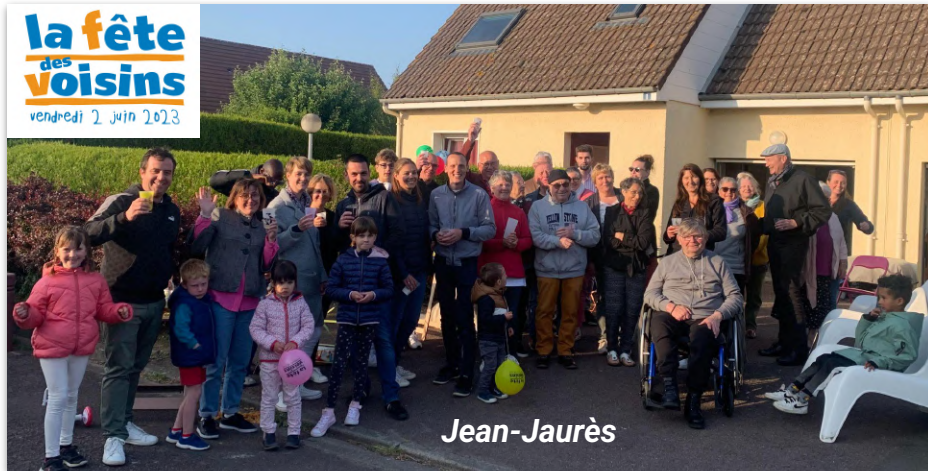
C'est au 18^e siècle que l'idée de vider les œufs pour les remplir de chocolat s'est imposée. L'œuf entièrement au chocolat apparaît au siècle suivant : alors que le cacao se démocratise, des chocolatiers inventent un mélange de sucre, de beurre de cacao et de chocolat en poudre pour créer une pâte malléable que l'on peut facilement verser dans des moules.

L'œuf en chocolat est alors né. Et si la coutume d'offrir des œufs ou des lapins en chocolat est sans doute d'origine commerciale, la chasse aux œufs est un vrai moment de plaisir pour les grands et les petits.

Retour en images sur cette matinée.



Fête des voisins



Jean-Jaurès



Fête de la musique



Comité de Jumelage

30ème anniversaire du jumelage avec la ville allemande de Stockstadt am Main

Le week-end du 13-14 mai dernier restera dans les mémoires.

En effet, les membres du comité de jumelage du Val d'Orne regroupant les communes de St-Martin-de-Fontenay, St-André-sur-Orne et May-sur-Orne ont accueilli 43 allemands venus de Stockstadt am Main pour fêter les 30 ans du jumelage et les 60 ans du traité d'amitié franco-allemande signé en 1963 par le président français, Charles De Gaulle, et le chancelier allemand, Konrad Adenauer.

Tout le monde était ravi de se retrouver d'autant plus qu'un tel rassemblement n'était pas arrivé depuis 2019 à cause du COVID.

Les cérémonies officielles ont eu lieu le samedi après-midi à l'Espace Coisel après une première étape devant le collège Guy de Maupassant pour la plantation d'un arbre représentant l'amitié franco-allemande.

Lors de cette cérémonie, les différents acteurs de ce jumelage ont rappelé, dans leurs discours, l'historique de cette amitié, les rencontres qui ont eu lieu en particulier entre les jeunes, ainsi que l'importance de maintenir ces échanges et ces liens d'amitié pour construire des relations durables entre les deux pays surtout à l'heure où la paix est si fragile....

Même s'il y a eu des hauts et des bas, 1000 habitants de Stockstadt sont venus dans le Calvados depuis le début des échanges.

Rafael Herbrik, le maire de Stockstadt, nous a fait l'honneur de prononcer son discours en français : il a rappelé notre histoire commune héritée de Charlemagne. Ce jumelage, a-t-il dit, « est une petite pierre dans la maison européenne (...). Il faut regarder l'avenir avec joie. »

La cérémonie a aussi été ponctuée par des intermèdes musicaux avec deux chansons préparées par les allemands accompagnés de leur accordéoniste et l'atelier-chant du club des Heureux Mayens dirigé par Roger Oliveau et accompagné par 3 musiciennes de la commune de St-Martin.

A l'issue de la cérémonie, en présence des deux présidents du Comité de jumelage Thomas Debor pour l'Allemagne et Françoise Rommé pour la France, la députée européenne Stéphanie Yon-Courtin a lu la charte européenne en français et en allemand.

Ensuite, Martine Piersiela, Christian Delbruel et Jean-Luc Mottais, maires des 3 communes ainsi que Rafaël Herbrik, maire de Stockstadt ont signé le renouvellement de la charte qui avait été établie pour la première fois le 23 octobre 1993. Une réplique de la sculpture se trouvant au rond-point des mineurs a été remise au maire de Stockstadt.

Parmi les invités ont participé à cette cérémonie Florence Boulay, vice-présidente au Conseil Départemental accompagnée d'une responsable du service des jumelages.

La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes de May-sur-Orne. Elle a été animée par le groupe LA SI Dans un coin qui a permis aux allemands et aux français de danser ensemble des danses traditionnelles françaises dans la joie et la bonne humeur. L'ambiance était chaleureuse.

Le dimanche, pique-nique à Cabourg suivi d'une balade dans la ville, où il y avait une exposition de voitures de collection. La journée s'est terminée par la visite de la distillerie et une dégustation du Calvados du château de Breuil-en-Auge.

Le lundi matin, après quelques chansons chantées ensemble, les Allemands sont repartis.

Ce week-end fut une véritable réussite. Tous les participants étaient ravis de se retrouver et attendent avec impatience l'année 2024 au cours de laquelle les Français se rendront à Stockstadt qui fêtera les 1000 ans de la création de la ville.





Les prochains rendez-vous du jumelage :

- Soirée conviviale le vendredi 18 novembre à 18h30 à la salle du Préau située derrière la mairie de Saint-André-sur-Orne. Chacun pourra apporter un plat salé ou un dessert.
- Séjour 30ème anniversaire à Stockstadt am Main du 9 au 12 mai 2024. Nous serons accueillis dans des familles allemandes.
- **Festivités 1000 ans de la création de la ville de Stockstadt am Main du 18 au 22 juillet 2024**

Si vous souhaitez participer au séjour du 30ème anniversaire, merci de nous contacter au plus tard le 15 septembre prochain. Téléphone : 06 60 10 04 61

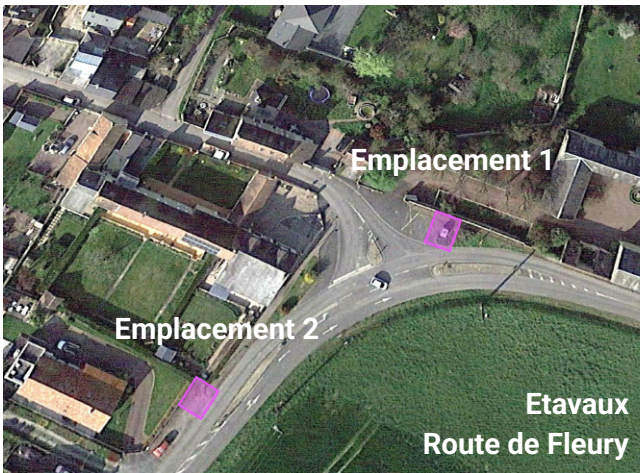
Conteneurs à Verres

Dans la continuité des investissements réalisés sur la commune, avec la création des conteneurs enterrés des rues de Stockholm (Parking du Stade Roger BRION) et de Stockstadt, le Conseil Municipal avait décidé de réaliser l'enfouissement d'autres conteneurs.

Deux nouveaux emplacements ont été retenus pour la création de conteneurs simples, tel que celui présenté ci-contre.

Des consultations sont en cours pour la réalisation des terrassements et enfouissements de ces équipements.

Les futurs emplacements sont les suivants :



En ce qui concerne la mise en place du conteneur à verres sur la Route de Fleury, deux emplacements sont en discussion. L'emplacement 1 est privilégié, puisque c'est l'emplacement actuel du conteneur aérien existant. Cependant les réseaux enterrés sous la voirie pourraient nous amener à déplacer le point de collecte vers l'emplacement 2.

Jeux d'enfants au Stade Roger BRION

Pour le plus grand plaisir des enfants, les jeux d'enfants situés au Stade Roger BRION seront renouvelés. Les anciens jeux à ressort existants ont été retirés au fur et mesure qu'ils se sont dégradés, et il était nécessaire de les remplacer.

De nouveaux jeux seront installés prochainement à proximité de l'aire de jeux, avec la mise en place d'une moto, d'un cheval et d'un mammoth.

Les jeux choisis seront réalisés en panneaux EcoCore™ provenant à 100 % de déchets océaniques recyclés après consommation.



Entreprise retenue par vote au Conseil Municipal : KOMPAN
Montant : 4 694,74 € TTC



Depuis l'installation de la structure de jeux, vous avez été nombreux à demander la mise en place d'un banc à proximité de l'aire de jeux. Une demande a été faite auprès des services de Caen La Mer, pour la mise en place d'un banc et d'une poubelle.

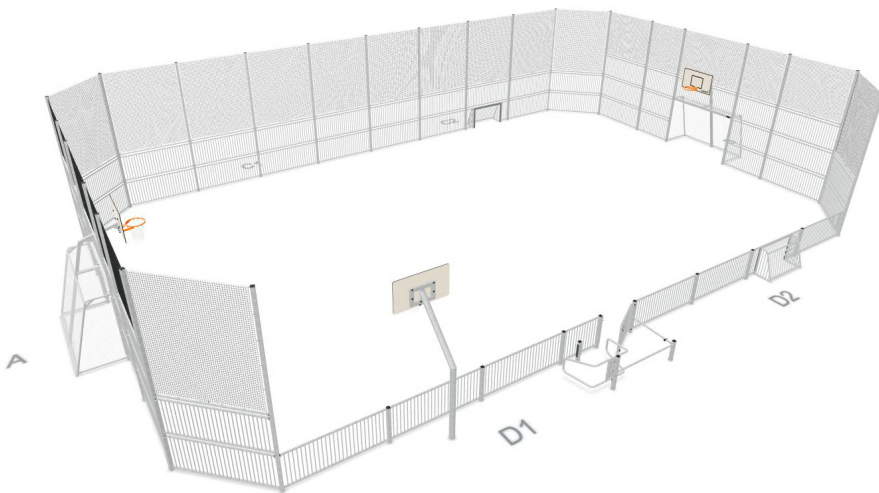
Par ailleurs, la marelle réalisée sur la surface de sols souples recyclés au droit de la structure de jeux, fera l'objet d'une réfection.

Une demande de devis a été faite auprès d'entreprises spécialisées.

Terrain Multisports

Qu'on l'appelle City Stade, City Park, ou Terrain Multisport, la structure fera le bonheur des jeunes et moins jeunes de la commune. Un projet de création de terrain multisport est à l'étude depuis quelques mois par la commission "Cadre de vie, Voirie, Aménagement, Urbanisme, Développement économique". Cette structure devrait s'implanter sur le Stade Roger BRION. L'emplacement exact et la finition des équipements ne sont pas encore complètement arrêtés. Plusieurs propositions d'aménagement ont été transmises lors d'une consultation aux entreprises réalisée entre les mois d'avril et mai.

Ce type de projet pourrait bénéficier d'aides ou subventions relativement importantes, mais malheureusement la période ne permet pas un retour favorable pour l'année en cours. Il a donc été proposé lors du Conseil Municipal du 08/06/2023 de décaler l'opération à l'année prochaine, laissant le temps de préparer toutes les demandes de subventions. Patience.



En attendant de voir s'élever la structure sur la commune, veuillez trouver ci-contre une projection du projet envisagé, pour ce terrain qui serait d'une largeur de 15m x longueur 26m, et regroupant les équipements suivants :

- 2 Buts de Handball
- 2 Mini Buts Brésiliens
- 3 Panneaux de Basket

La surface retenue serait en gazon synthétique, mais des discussions sont encore en cours pour valider cette typologie de surface, notamment pour la pratique du basket.

Structure de Street Workout

Du sport, encore du sport...

En français, on pourrait traduire par "Entraînement de Rue". Ce type de structure est prévu pour une pratique de sport extérieur en accès libre, mêlant différents agrès. Cet espace de loisir sportif mêle gymnastique et musculation.

Pour compléter les équipements détaillés précédemment, la commission "Cadre de vie, Voirie, Aménagement, Urbanisme, Développement économique", a proposé la mise en œuvre de ce type de structure à proximité du terrain multisport.

De la même manière, ces équipements seraient installés sur l'année 2024.

Une étude est en cours sur la création d'un parcours de santé qui pourrait faire le tour de la commune.



Exemple d'aménagement / Photo non contractuelle

Sujets en cours d'études

D'autres sujets sont en cours d'étude, et nous ne manquerons pas de vous tenir informé de nos actions.

● Ecole René GOSCINNY :

- Réaménagement et Extension en vu du Regroupement des écoles René GOSCINNY et Jacques PRÉVERT

● Urbanisme :

- Création d'un lotissement Secteur Nord
- Création d'un lotissement Secteur Ouest
- Création d'une Résidence Service Sénior

● Cimetières :

- Végétalisation
- Fermeture automatique

● Mobiliers Urbains :

- Bancs
- Poubelles



Stanislas MAÏRE
4ème adjoint - Territoire & Cadre de vie

Yaso

Cette Start-Up (Jeune entreprise innovante en Français), a été créée en 2022 à Saint-André-Sur-Orne, sur une idée de Stanette KIAWA-SITA.

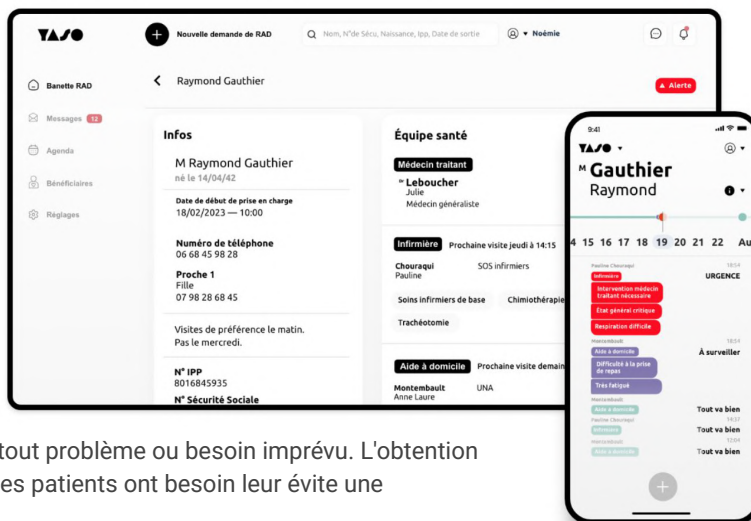
Assistante de Service Social ayant exercé en centre hospitalier, elle a fait le constat que la coordination des soins en sortie d'hospitalisation n'était pas idéale, notamment pour les patients et les aidants. Les difficultés rencontrées par les personnes concernées par un retour à domicile suite à une hospitalisation nécessitent des soins au domicile, et également diverses interventions : ménage, portage de repas...



MIEUX-ÊTRE À DOMICILE

La création de la plateforme YASO a pour mission de faciliter la coordination de la sortie d'hospitalisation et la préparation des interventions à domicile. Cela inclut la planification des actes, la coordination des soins à domicile, la gestion des prescriptions et des rendez-vous, la communication avec les médecins, intervenants et les familles des patients. Yaso améliore la qualité des soins et l'expérience des patients, tout en réduisant les coûts et les retours à l'hôpital.

Yaso facilite la communication entre les patients, leurs proches et les professionnels de santé, en rendant plus aisée la compréhension des diagnostics, des traitements et des plans de soins. Yaso contribue à la sérénité des patients lors de leur retour à la maison, qui savent qu'ils auront accès aux soins et aux services nécessaires pour se rétablir. Ce soutien apporte plus de tranquillité d'esprit aux familles. Grâce aux outils de suivi des patients, les professionnels de santé surveillent leur



évolution après leur sortie de l'hôpital, et détectent tout problème ou besoin imprévu. L'obtention rapide des soins et services supplémentaires dont les patients ont besoin leur évite une réhospitalisation.



Yaso exposait au salon VIVA TECHNOLOGIE, lors de la 7ème édition du 14 au 16 Juin 2023, sur le stand We Are Normandie.

Le salon est considéré comme le 1er événement Tech mondial, au moins jusqu'en janvier prochain, où le CES de LAS VEGAS va tout faire pour reprendre



l'avantage. Il y a cinq mois, le salon de Las Vegas sortait à peine de la période Covid, et il n'avait pas encore retrouvé tout son potentiel.

C'était une formidable mise en lumière de l'activité de YASO, qui a pu rencontrer à cette occasion, un grand nombre d'acteurs de la Santé, avec notamment la présence d'un grand nombre de mutuelle.

Stanette KIAWA SITA a également pu pitcher devant La Première Ministre Elisabeth BORNE qui était accompagnée du Ministre de l'éducation nationale Pap NDIAYE. Nous avons pu échanger autour de la coordination des sorties d'hospitalisation, l'importance de créer du lien Ville-Hôpital. Madame La Première Ministre a réitéré sa volonté d'apporter des réponses concrètes.

Rencontre avec François BRAUN ministre de la santé avec qui a pu évoquer la réduction de la durée d'hospitalisation.

Rendez-vous est pris madame la Première Ministre.

Chocolaterie Charlotte Corday

Depuis juin 2022, la célèbre chocolaterie Charlotte Corday dont la boutique est située rue Saint-Jean à Caen a installé son laboratoire de production à Saint-André-sur-Orne.

Profitant des opportunités offertes par la nouvelle zone d'activité des portes de la Suisse Normande, cette entreprise plus que centenaire y a trouvé de nouveaux espaces plus spacieux et mieux adaptés à ses besoins.

C'est en 1910 que la chocolaterie Charlotte Corday a ouvert ses portes. C'est en effet à cette adresse où est toujours situé le magasin caennais, que la jeune révolutionnaire, célèbre pour avoir assassiné Marat, vécut quelques temps chez sa Tante en 1791.

Jérôme Boutel, Maître-chocolatier et gérant, y produit avec son équipe de nombreuses spécialités dont quelques grands classiques comme le délice de Mathilde ou le Bouchon Normand. Au total, 60 sortes de bonbons et de chocolats sont proposés, ainsi que des tablettes. Les crus utilisés viennent de tous les continents, ce qui contribue à la diversité des saveurs. Au total, ce sont **10 tonnes de produits qui sortent chaque année du laboratoire.**



La production est vendue pour la grande majorité à la boutique mais également directement à certaines entreprises. Il n'y a pas de vente directe à Saint-André-sur-Orne.

L'unité de production occupe une surface de 210 m² dont une partie tempérée à 20-23 degrés, un espace où le chocolat est travaillé, et le laboratoire même de fabrication. Outre Jérôme Boutel, 2 ouvriers et deux apprentis composent l'équipe.

Quelques citations sur le chocolat :

« Neuf personnes sur dix aiment le chocolat ; la dixième ment. »

John G. Tullius

« La vie est comme le chocolat, c'est l'amer qui fait apprécier le sucre. »

Xavier Brébion

« La patience c'est comme le chocolat... On en a jamais assez. »

Christelle Heurtault

Chocolaterie Charlotte Corday

114, rue Saint-Jean

14000 CAEN

<https://chocolat-corday.fr/boutique/>

Les mines de fer de May et Saint-André-sur-Orne (1893-1968)

Quelques vestiges et monuments sur les communes de Saint-André-sur-Orne, May-sur-Orne et Saint-Martin-de-Fontenay témoignent d'un passé pas si lointain où les mines étaient omniprésentes dans la vie de la population locale.

Pour immortaliser ces années et rendre hommage aux mineurs, une stèle a été installée en 2018 à Saint-Martin-de-Fontenay sur le rond-point devant le collège. D'autres bâtiments comme les silos de stockage de May-sur-Orne et les anciens accumulateurs le long de la voie verte nous interpellent et rappellent également cette histoire industrielle.

Comment fut découvert le minerai de fer ?

Tout commence à l'automne 1891 quand Mr Chollet creuse son champ à May pour y planter des pommiers. Il y découvre une terre rouge qu'il fait analyser et qui confirme la présence d'hématite rouge (du minerai de fer). Des études montrent que ce minerai de fer s'étend sur deux filons d'une longueur respective de 6 et 3,5 kilomètres.

Des premières concessions sont accordées pour l'exploitation, et l'extraction commence en 1893.

Comment se faisait l'exploitation ?

De 1893 à 1930, l'extraction est artisanale, les wagonnets qui transportent le minerai sont chargés à la pelle puis poussés par des hommes avant d'être tirés par des chevaux.

A partir de 1926, c'est la S.M.P.C. (Société des Mines et des Produits Chimiques) qui est la propriétaire de la mine.

De 1930 à 1960 on creuse un premier puits d'extraction "Urbain le Verrier" à Rocquancourt, suivi du puits de "Saint-André" à Saint-Martin-de-Fontenay et enfin de la "Grande Descenderie" à May-sur-Orne.

Le minerai est sorti du sol et transporté dans des berlines aériennes guidées dans des câbles jusqu'à la gare ferroviaire de Feugueroles située de l'autre côté de l'Orne. Ces longues lignes aériennes de respectivement 1100 mètres et 650 mètres fonctionneront jusqu'en 1961.



Chevalement du Puits Saint-André



Puits Saint-André. 1937. Collection Gard



Photo de la mine de May-sur-Orne, supposée des années 50



Wagonnets aériens pour le transport du minerai

Le minerai stocké dans des accumulateurs est chargé dans les wagons pour être expédié vers la Belgique et le port de Caen où il repart vers la Grande-Bretagne.

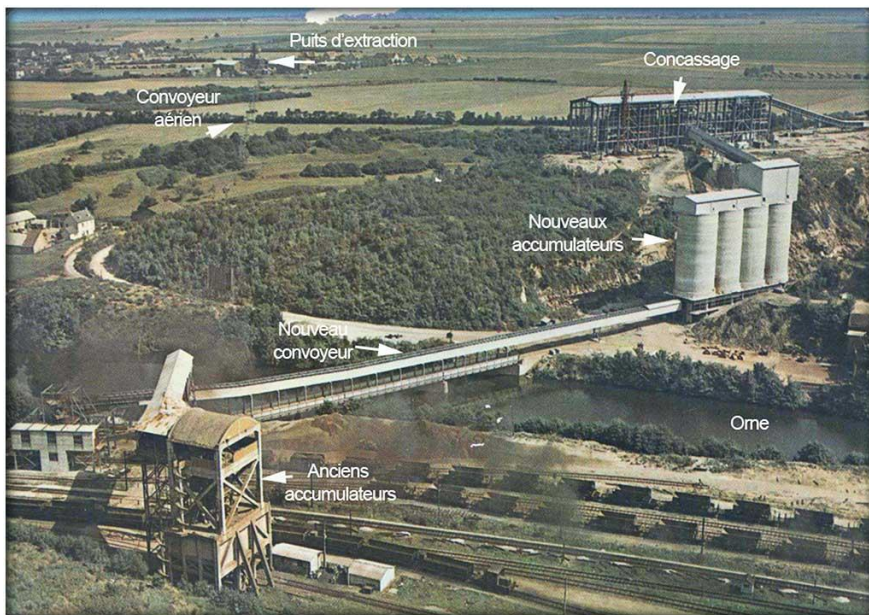
Grâce aux progrès techniques la productivité augmente. Les performances des marteaux perforateurs s'améliorent, le tir à l'explosif permet la fragmentation du minerai, les pelleteuses électriques et les mini locomotives rendent le travail moins pénible.

En 1960 un puits "Central" est creusé à May-sur-Orne et remplace les puits de "Saint-André" et la "Grande Descenderie". Le transport par wagonnets est remplacé par des grands tapis roulants. Le minerai est extrait, concassé puis stocké dans de grands silos (les accumulateurs) avant d'être chargé dans les wagons pour l'expédition.

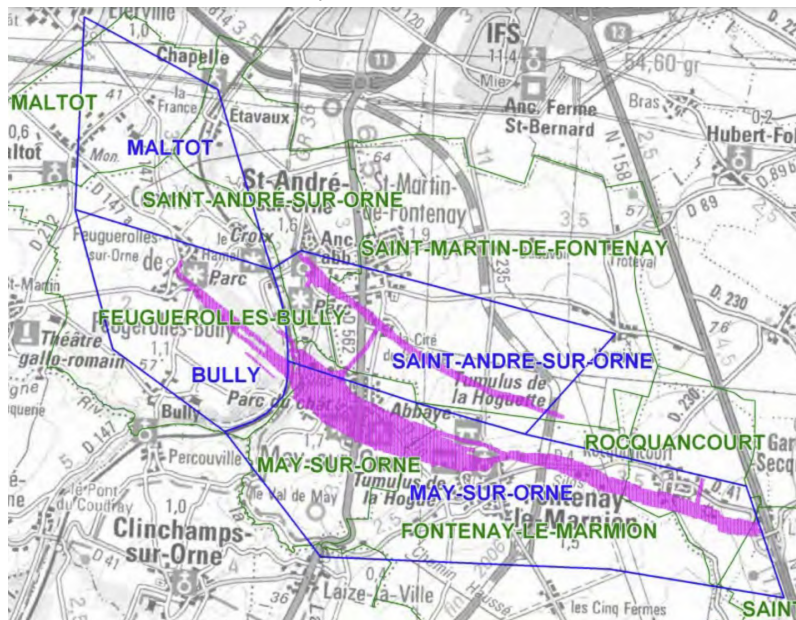
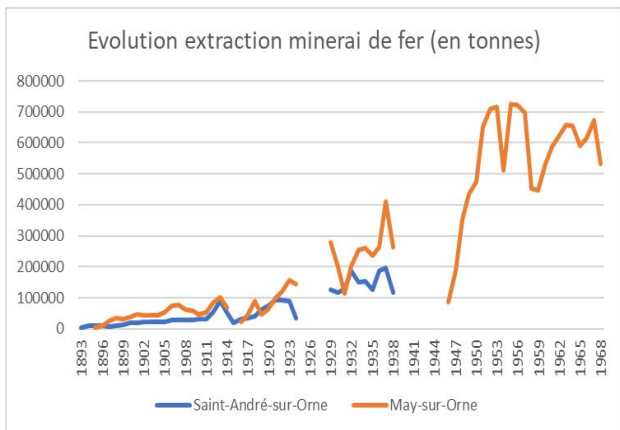
Sur la photo ci-dessous cohabitent les ouvrages de la seconde et troisième modernisation.

Au fond sur la gauche, le puits d'extraction "Saint-André", puis les convoyeurs aériens qui acheminent le minerai aux anciens accumulateurs. De là, le minerai est chargé sur les wagons.

Sur la droite de la photo, une vue partielle de la troisième modernisation. Le puits "Central" et les trois premiers accumulateurs encore existants à May-sur-Orne ne sont pas visibles. Par contre on voit très bien, le concassage, les quatre autres accumulateurs et le nouveau convoyeur qui passe au-dessus de l'Orne, ainsi que la taille de ces ouvrages. La production annuelle ira jusqu'à plus de 700 000 tonnes dans les années cinquante et parallèlement le nombre de mineurs passe de 900 à 500. Mais très vite après 1960 la crise va se faire sentir, les clients que sont la Belgique et la Grande-Bretagne vont se tourner vers d'autres pays comme la Malaisie, le Brésil et la Suède où le minerai est moins cher ou de meilleure qualité.



C'est ainsi que faute d'acheteurs, la S.M.P.C. décide d'arrêter l'exploitation du minerai de fer en août 1968 après 75 ans d'exploitation. Malgré les protestations des mineurs, de leurs familles, des commerçants et des élus, la décision restera définitive.



Légende :

- en bleu les 4 concessions minières (Maltot, Bully, Saint-André/Orne et May/Orne)
- en vert le nom des communes
- en rose l'emprise des travaux miniers

Les effectifs qui n'étaient que d'une soixantaine de personnes en 1895, sont montés jusqu'à un millier en 1956. La production n'a cessé de croître depuis les débuts. Les mines augmentent significativement leur production dans les années cinquante et soixante. Mais malgré la mécanisation et les rendements en hausse qui finiront à 10 tonnes de minerai par ouvrier et par poste, la fermeture ne pourra malheureusement pas être évitée.

Pour en savoir plus.

Il est bien sûr impossible de résumer en deux pages, 75 ans d'histoire de la mine, la vie des mineurs et de leurs familles, les drames qui ont fait au moins 33 morts, la maladie avec la silicose. Mais aussi la solidarité, l'entraide, les avancées sociales, la formation et les moments de joie et de plaisir.

Si vous voulez en connaître davantage, n'hésitez pas à aller visiter le musée "la vie d'un pays minier" situé derrière la mairie de May-sur-Orne, 1 rue Eugène Figeac.
Gratuit, ouverture tous les premiers samedis de chaque mois entre 14h00 et 18h00. Mr Loqué et les membres des "Amis du Patrimoine et du Lieu de Mémoire Mayen" vous raconteront avec passion l'histoire de la mine et des mineurs.

La presse locale parle de Saint-André-sur-Orne :

Quelques extraits des parutions de Ouest France et Liberté concernant Saint-André-sur-Orne, au premier semestre 2023.



« Qui veut être mon associé ? » : les pailles en seigle bio de ces agriculteurs normands ont séduit

Marine et Jean-Sébastien Schils, céréaliers de la plaine de Caen (Calvados), ont suscité l'adhésion des investisseurs de l'émission « Qui veut être mon associé ? », diffusée mercredi 4 janvier 2023, sur M6. Un soutien, au-delà de leur attente, qui leur permettra de poursuivre le développement de leur entreprise, La Paille d'O, et de leur produit phare : les pailles en seigle bio réutilisables.

Ouest-France 05/01/2023



« Qui veut être mon associé ? » : Les agriculteurs normands ont conquis les investisseurs

La moisson a été fructueuse pour le jeune couple de céréaliers de la plaine de Caen (Calvados), venu défendre ses pailles réutilisables en seigle bio, dans l'émission « Qui veut être mon associé ? », mercredi 4 janvier 2023, sur M6. Marine et Jean-Sébastien Schils ont suscité l'adhésion des investisseurs mais aussi l'émotion de plus de 2 millions de téléspectateurs. Témoignages et commandes affluent au lendemain de la diffusion.

Ouest-France 06/01/2023



L'Aide à domicile en milieu rural s'installe à Laize-Clinchamps

L'association ADMR (aide à domicile en milieu rural) s'installe dans les locaux nouvellement rénovés de la mairie de Clinchamps-sur-Orne (Calvados). Son rayon d'action comprend les communes de Laize-Clinchamps, May-sur-Orne, Saint-André-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay, Fontenay-le-Marmion, Malot et Feuguerolles-Bully, près de Caen. Elle recherche des salarié(e)s et aussi des bénévoles.

Ouest-France 23/01/2023



Saint-André-sur-Orne veut en finir avec « l'anarchie publicitaire »

Le premier conseil municipal de l'année était consacré, mardi 24 janvier 2023, au règlement local de publicité et à la préparation du budget. La création d'un city stade a notamment été évoquée.

Ouest-France 26/01/2023



À Saint-André-sur-Orne, la maison réhabilitée en deux logements sociaux livrée en fin de semaine

12 ans que cette maison, rue des Canadiens à Saint-André-sur-Orne (Calvados), était vacante. D'où est venue l'idée de la commune, accompagnée d'un maître d'ouvrage, y a réalisé des travaux pour la transformer en deux logements sociaux. La livraison est prévu...

Ouest-France 07/02



Saint-André-sur-Orne. Mazarski est en concert avec sa musique jazz manouche et tzigane

Vendredi 10 février 2023, C'est Coisel invite le quintet Mazarski en concert à Saint-André-sur-Orne (Calvados). Les musiciens proposeront des arrangements originaux de jazz manouche, sur une base de Django Reinhardt.

Ouest-France 09/02



Saint-André-sur-Orne. C'est Coisel propose un spectacle métissé Sacré Guillaume

Trois questions à... Émile Didier Nana, metteur en scène et comédien, de la Compagnie Hardie. D'où est venue l'idée de ce spectacle Sacré Guillaume, proposé vendredi soir à l'Espace Coisel, sur Guillaume le Conquérant ? En 2011, j'étais conteur même si ma base...

Ouest-France 07/03



Saint-André-sur-Orne. Finale tournoi interne USSA Tennis 2023

Chaque saison sportive, le club organise un tournoi interne à destination de ses licenciés adultes. Une trentaine de joueurs ont participé jusqu'à ce dimanche 19 mars 2023, date des finales qui se sont déroulées dans le club. Voici les résultats de l'édition 2023 : Dames : ...

Infocale 20/03



Le Local jeunes prépare la Fête de la musique à Saint-André-sur-Orne

Dans le cadre de leur projet « Faites de la musique », 15 préados du Local jeunes à Saint-André-sur-Orne (Calvados) proposent ce vendredi 24 mars, une soirée conviviale, à l'espace Coisel, autour de planches à grignoter et d'un concert participatif.

Ouest-France 24/03



Hérouville-Saint-Clair. Les jeunes de l'AQJ partagent un projet avec des personnes handicapées

Des jeunes de l'Association quartiers jeunes (AQJ), à Hérouville-Saint-Clair, et des résidents en situation de handicap du Foyer de vie Le Val des moulins de Saint-André-sur-Orne (Calvados) se sont retrouvés vendredi 24 mars 2023 pour réaliser des meubles, notamme...

Ouest-France 27/03



Moins d'eau, moins de déchets... Comment être plus écolo dans la salle de bains ?

Tous les mois, ou presque, deux familles du Calvados nous accueillent pour parler de leurs transitions écologiques : la famille Turina, à Saint-André-sur-Orne près de Caen, et la famille Girardot, à Saint-Désir près de Lisieux. En ce mois d'avril, elles nous emmènent dans leur...

Ouest-France 08/04



Saint-André-sur-Orne. Richard Lovène revisite les Beatles et les Rolling Stones à l'espace Coisel

Richard Lovène clôturera la saison culturelle sur la scène de l'espace Coisel de Saint-André-sur-Orne (Calvados) en revisitant les Beatles et les Rolling Stones vendredi 21 avril 2023 à 20 h 30.

Ouest-France 19/04



Saint-André-sur-Orne veut accélérer le compostage individuel et partagé

Jeudi 20 avril 2023 se tenait le conseil municipal de Saint-André-sur-Orne (Calvados). Parmi les points à l'ordre du jour : la gestion du tri des déchets, la desserte des transports en commun et les futurs travaux du city stade.

Ouest-France 21/04



À Saint-André-sur-Orne, une nouvelle box de Crossfit® vient d'ouvrir

Sébastien Fernand, coach et éducateur sportif, a ouvert sa box de Crossfit® dans la zone industrielle de Saint-André-sur-Orne, près de Caen (Calvados). L'ancien atelier de menuiserie dispose de nombreux équipements sur plus de 300 m² pour parfaire sa conditi...

Ouest-France 04/05



Saint-André-sur-Orne. Le conseil s'engage dans la végétalisation des cimetières

Présentation du PADD Le conseil a pris acte de la présentation par les représentants de Caen-la-Mer des orientations générales du PADD. Il s'agit du Projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme intercommunal, avec ses volets sur...

Ouest-France 11/05



Saint-André-sur-Orne. C'est Coisel très satisfaite de sa saison 2022-2023

L'association culturelle C'est Coisel a tenu son assemblée générale jeudi autour de sa présidente, Marie-Françoise Suriray. Les membres préparent activement la prochaine saison.

Ouest-France 16/05



Saint-André-sur-Orne. Les pongistes accèdent en régionale 2

Grâce à sa large victoire, 12 à 2, le week-end dernier, face à Carantilly (Manche) devant une vingtaine de spectateurs, l'équipe 1 du club de tennis de table a fini première de sa poule avec 6 victoires et 1 match nul contre Cherbourg. Elle accède donc à la régionale 2 soit à ...

Ouest-France 20/05



« On a arrêté de se trouver des excuses » : comment réduire la pollution de ses déplacements ?

Tous les mois, deux familles du Calvados nous accueillent pour nous parler de leur transition écologique : la famille Turina, à Saint-André-sur-Orne, et la famille Girardot, à Saint-Désir. Ce mois-ci, on parle du poste qui pèse souvent le plus lourd dans l'empreinte...

Ouest-France 20/05



Saint-André-sur-Orne. Un après-midi d'énigmes grâce aux jeunes élus

Ouest-France 06/06



Saint-André-sur-Orne. Un après-midi « sport pour tous » avec le local jeunes

Beaucoup d'animation au stade municipal, mercredi dernier, où le local jeunes a convié le maximum de préados de 10 à 17 ans à participer à un après-midi récréatif autour du thème « sport pour tous », avec un esprit de découverte, accompagné d'une sensibilisation auto...

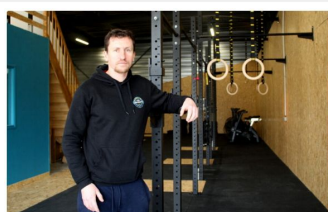
Ouest-France 06/06



liberté

Un nouvel entrepôt énorme pour les objets volumineux au sud de Caen

29 déc. 2022 Saint-André-sur-Orne



liberté

Une nouvelle salle de crossfit ouvre au sud de Caen

Ouverte depuis mi-mars 2023 dans la zone d'activité de Saint-André-sur-Orne, au sud de Caen, Crossfit S.A.O. est une salle, ou "box", qui propose des séances de crossfit.

17 avril 2023 Saint-André-sur-Orne



Saint-André-sur-Orne : le conseil municipal a repoussé l'installation d'un city park

Le futur city-stade de Saint-André-sur-Orne (Calvados) devra attendre 2024 pour être installé dans cet espace bordant l'arrière du terrain de football. Le conseil municipal reporte sa décision à l'an prochain afin ...

Ouest-France 12/06

Bibliothèque Municipale de St-André-sur-Orne



Chaque année, la bibliothèque investit dans l'achat d'environ 300 nouveaux livres. Elle dispose d'un fonds permanent de 6 000 ouvrages (dont 500 CD). Ce fonds est aussi régulièrement approvisionné par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados.

Vous pouvez également emprunter des magazines.

La bibliothèque est notamment abonnée à : Que choisir, Avantages, Maxi Cuisine, Système D ainsi qu'à des mensuels pour enfants (Pomme d'Api, les Belles Histoires, Images Doc, le Monde des Animaux, J'aime lire) ...

Voici quelques titres parmi les livres nouvellement acquis par la bibliothèque : « Conte de fées » de S. King, « La faille » de F.Thilliez, « Un œil dans la nuit » de B.Minier, « L'envol » d'A.Valognes, « Une belle vie » de V.Grimaldi, « Roches de sang » d'O.Bal, « Un abri de fortune » d'A.Ledig, « Les femmes du bout du monde » de M. Da Costa, et bien d'autres nouveautés...

Suite à la cyberattaque sur le réseau de Caen la Mer en septembre, nous avons réussi à nous adapter tant bien que mal afin qu'il y ait une continuité du service des emprunts. Tout cela devrait enfin être rétabli fin mai !

Animations :

L'heure du conte a lieu en général tous les premiers mercredis du mois entre 15h30 et 17h00.

- Nous avons eu le plaisir d'accueillir **la Bribotte et Cie (conteuse)** pour trois ateliers créatifs (dessins, bricolage, jeux éducatifs...) précédés d'une lecture d'un conte en janvier, février et avril. D'autres projets avec elle sont d'ores et déjà prévus.
- **Véronique Hiboux, conteuse**, nous a raconté des histoires en mars autour d'un tapis lecture sur le thème des transports, puis sur le thème de la Nature en mai. Elle reviendra pour d'autres tapis-lecture à la rentrée prochaine.
- Et pour terminer l'année scolaire, **Annelise Choin, ludothécaire** d'Être et Jouer, est venue en juin pour une après-midi jeux au sein de la bibliothèque.
- Pour les plus grands, **Dominique** (très grande lectrice) a animé des moments de **lecture partagée**, basés sur l'échange et la convivialité, autour de la découverte de nouveaux auteurs et de coups de cœur littéraires. Malgré un début « timide », ce furent de très beaux moments de partage et nous poursuivrons ces moments en espérant toujours plus de lectrices et lecteurs !
- **Virginie Declomesnil, conseillère numérique** du Département, est intervenue à la bibliothèque pour des ateliers collectifs sur le numérique (les réseaux sociaux, internet, le smartphone...). Des créneaux pour des rendez-vous individuels ont été fixés.

Cette démarche sera réitérée à la rentrée prochaine. Si vous êtes intéressés par des rendez-vous individuels, n'hésitez pas à vous inscrire à la bibliothèque.



Votre bibliothèque est ouverte :

mardi : 16h30/18h30
mercredi : 14h30/18h30
jeudi : 10h30/12h00
vendredi : 16h30/18h30
samedi : 10h30/12h30

L'inscription et le prêt sont gratuits

Adresse : 1 rue Gombeaux
14320 St-André-sur-Orne
tél : 02 31 79 46 01
Email : bibli-st-andre@hotmail.fr



Vous pouvez consulter les nouveautés, l'actualité de la bibliothèque et les dates des animations sur la page Facebook dédiée à la bibliothèque. N'hésitez pas à vous y abonner !

La bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques de Caen la Mer. Tout le catalogue est en ligne et vous pouvez réserver de chez vous les livres et les Cds qui vous intéressent. Votre carte de lecteur vous permet aussi d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau.

Sans oublier l'application **Ma Bibli** qui vous permet d'accéder depuis votre smartphone à votre compte lecteur et de recevoir les notifications liées à vos activités (prêts, réservations, abonnements...). Cette application gratuite permet de rechercher dans un catalogue de plus de 1 million de références disponibles dans vos bibliothèques.

Vous pouvez également consulter le site de la BDP <http://bdp.calvados.fr> avec son catalogue en ligne et venir me voir, ou m'envoyer un message pour réserver les ouvrages qui vous intéressent (ils vous seront amenés par la navette de la BDP), sans oublier **La Boîte Numérique**, (service de contenus en ligne).

Je vous souhaite de très belles vacances d'été !

Magali

Accueil de Loisirs

L'imaginaire des enfants était débordant durant les vacances d'avril autour du thème : « Alice au pays des merveilles » ! Une sortie à la chocolaterie, un moment convivial avec les familles avec l'élaboration d'une œuvre collective et un spectacle de danse pour clôturer les vacances. Les enfants nous ont émerveillés !

« Faites de la musique » était le thème des vacances d'avril. Au son des maracas, guitares, ou encore trompettes, la musique a résonné ! Des constructions d'instruments de musique, un intervenant pour faire découvrir la trompette, une boum ; tous les ingrédients pour s'amuser !

Les enfants sont également allés au château de Canon pour une balade contée, un jeu de piste, ou encore une enquête à résoudre.



Saint-André-sur-Orne

Les mercredis, nous continuons notre voyage dans le temps. Nous avons commencé l'année au Moyen-Age et nous la terminons dans les années futures.

Les enfants ont pu s'amuser avec des jeux en bois géants lors de l'intervention de Jouons Ensemble. Ils adorent et ils réclament régulièrement ces intervenants ! Peut-être viendront-ils cet été... ?

Justement, ce dernier arrive à grands pas ! « En[corps] une aventure ! » sera le thème de cet été. Du cirque, du hip-hop, une course d'orientation, fort boyard et bien d'autres surprises ; de l'aventure il y en aura !

Si vous souhaitez inscrire vos enfants, nous les accueillerons avec plaisir (sous réserve des places disponibles) ! Les inscriptions doivent se faire par mail une semaine avant au minimum.

A très vite à l'accueil de loisirs !



Contact :

Séverine Martinez : Directrice de l'ALSH

mail : stmartin.alsh@uncmt.fr

Facebook :

Accueil de loisirs de Saint-Martin-de-Fontenay

Le Relais Petite Enfance

Le RPE (Relais Petite Enfance) est un lieu ressource pour les parents, futurs parents, les assistants maternels et les gardes à domicile. Les familles y trouvent des informations sur l'offre de garde, une aide et un accompagnement dans la mise en place et la gestion de leur contrat. Pour les professionnels de l'accueil individuel, le RPE est un lieu d'information, d'échange et de professionnalisation.



□ Le RPE pour les parents

La responsable du RPE accompagne les familles dans la recherche d'un mode de garde, les conseille sur toutes les démarches administratives à entreprendre et explique le fonctionnement du statut d'employeur dans le cadre d'un accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'une garde à domicile.

Guichet unique

Depuis le mois d'avril 2023, le RPE est l'unique point d'entrée des demandes d'accueil. Il s'agit du « guichet unique ». C'est dans ce cadre que le RPE accueille, informe et accompagne toutes les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil qu'il soit collectif ou individuel.

Pourquoi contacter le guichet unique ?

- Pour s'informer et rechercher une solution de garde pour son enfant (individuel ou collectif)
- Pour connaître les aides financières et autres dispositifs à destination des parents,
- Pour échanger sur son projet de garde et être accompagné dans le choix d'un mode d'accueil conciliant sa vie familiale et sa vie professionnelle.

Accueil individuel ou collectif ? les solutions de garde présentes sur le territoire :

- Les structures collectives :
 - o La micro-crèche « La cabane des p'tits mousses » situé à Saint-André-sur-Orne
- L'accueil individuel :
 - o Le RPE transmet la liste des assistantes maternelles des communes de Saint-Martin-de-Fontenay, May-sur-Orne, Fontenay-le-Marmion et Saint-André-sur-Orne

Comment faire une demande ?

Pour toute recherche d'accueil collectif ou individuel, vous pouvez contacter le RPE ou vous rendre sur le site

<https://monenfant.fr/faire-une-demande-de-mode-de-garde-en-ligne>

□ Le RPE pour les assistant(es) maternel(le)s

Le RPE est un lieu ressource pour les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile. La responsable du RPE conseille les professionnel(le)s dans leurs démarches administratives et sur leurs pratiques au quotidien.

Les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domicile et parents employeurs peuvent aussi se rencontrer lors des matinées d'éveil organisées par le RPE.

Les matinées d'éveil ont lieu sur inscription le :

- Mardi et vendredi à St-André-sur-Orne, 1 Place François Mitterrand (Mairie)
- Jeudi à Fontenay-le-Marmion, rue des écoles (salle multi activité derrière le gymnase) ou à May-sur-Orne, rue St André (dans les locaux de la garderie périscolaire)

Contact :

Emilie SERVAIN vous accueille sur rendez-vous au bureau du RPE situé 17 rue de Biganos 14320 Saint-Martin-de-Fontenay.

Tél. : 06-66-90-63-38

E-mail : rpe.pitchouns@mfn-ssam.fr

Horaire des permanences :

- Mardi : de 13h30 à 18h00
- Mercredi : de 8h30 à 12h30
- Jeudi : de 13h30 à 17h00
- Vendredi : de 13h30 à 16h



AMAP Des Bords de l'Orne

L'A.M.A.P. des Bords de l'Orne a maintenant une année de fonctionnement. Une A.M.A.P. œuvre pour le **Maintien d'une Agriculture Paysanne** en agissant pour préserver l'existence et la continuité des fermes et exploitations de proximité dans une logique d'agriculture durable.

L'association rassemble aujourd'hui une vingtaine de familles soucieuses de favoriser l'agriculture paysanne et biologique locale qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie. Elle favorise un lien direct entre le producteur et les consommateurs en permettant d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité, en étant informé de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.

Un partenariat a été établi avec le **maraîcher biologique Nicolas Gilles « Le Jardin du Bosq »** à Feuguerolles-Bully. Les membres de l'association s'engagent à lui acheter un panier de légumes toutes les semaines (pas de pause l'été).

Deux types de paniers sont proposés selon les saisons :

De janvier à juin, petit panier à 11 € ou grand panier à 14 €

De juillet à décembre, petit panier à 14 € ou grand panier à 18 €

Les amapiens paient les paniers en début de chaque mois et assurent la distribution des paniers au moins une fois par trimestre. La distribution a lieu **tous les jeudis** (sauf en cas de jour férié) **entre 18h15 et 19h30, dans l'annexe du local jeunes de Saint-André-sur-Orne (stade R. Brion)**.

La cotisation auprès de l'association s'élève à 10 €.

D'autres produits sont proposés, selon les besoins de chacun, comme les œufs de la Ferme de Mondeville à Evrecy ou du pain de Pain Vivant à Caen. Ponctuellement des colis de viande (bœuf ou veau) ou des volailles sont également commandés auprès de la Ferme des Hauts d'Escures à Saint-Jean-Le-Blanc, ou encore de la bière auprès de la Ruse. Des référents pour chaque produit assurent le lien avec le producteur.

De nouveaux contacts sont en cours afin de rencontrer d'autres producteurs locaux et élargir la gamme des produits qui pourront être proposés.

La distribution des paniers est un moment d'échanges privilégiés entre amapiens et avec le ou les producteurs présents au moment de la distribution.

Si vous êtes intéressé(e) par notre action, vous pouvez nous rencontrer tous les jeudis au moment de la distribution ou vous renseigner par téléphone auprès de Christine Patry (secrétaire générale, 06 70 65 61 75) ou encore sur le site internet : <https://amapbdo.my.canva.site/>



Visite de membres de l'association chez notre maraîcher, Nicolas Gilles, Les Jardins du Bosq.

Jardins familiaux

Comité local des jardins familiaux de Saint-André-sur-Orne - FNJFC

Le comité local des jardins familiaux de Saint-André-sur-Orne a été créé en 2010. Avec des parcelles d'environ 150 m², les jardiniers habitants Saint-André-sur-Orne peuvent assouvir leur rêve d'un petit morceau de terre pour cultiver des légumes bio et des jolies fleurs.

L'association permet de concrétiser ce rêve à moindre coût, moyennant une caution de 70 € (restituée au départ de l'association à condition de rendre sa parcelle et sa cabane en bon état) et une cotisation annuelle de 80 €.

Comme toutes les associations, le comité local tient une assemblée générale une fois par an au mois de novembre.

Les jardins familiaux répondant à la conception initiale des jardins « ouvriers », se composent de parcelles individuelles cultivées en potager et sont gérés par une association loi 1901. Le terrain est mis à disposition par la collectivité.

Aujourd'hui, les jardins familiaux sont étroitement liés au contexte socio-économique mais également à la motivation des habitants de produire des fruits et des légumes de qualité avec une traçabilité infaillible. Pour ceux qui ne craignent pas de s'y engager et de mettre les mains dans la terre, le travail est très valorisant et "rentable".

Des légumes de saison, de qualité, et avec du goût seront la récompense. Même les plus novices y trouvent leur compte avec des partages de conseils, de plants, et une entraide au quotidien.

En 2023, le bureau a été renouvelé. Avec l'appui de la mairie, une réflexion a été engagée sur la consommation d'eau.

Ce travail a permis d'aboutir à la mise en place de cuves de récupération d'eau de pluie d'1m³, et de travailler sur la réfection du circuit de distribution d'eau qui accuse son âge.

Avec force de communication, l'ensemble des parcelles du jardins a trouvé preneur en cette année 2023.

Adhérez à l'association !

Les jardins sont totalement occupés pour l'année 2023.

Si vous souhaitez obtenir un jardin pour 2024, inscrivez- vous dès aujourd'hui afin d'être en bonne place sur la liste d'attente.

Contact :

lesjardinsdesaintandre@gmail.com

Président :

Vincent CALVARIN - 06 60 39 88 47



C'est Coisel ?

Association culturelle intercommunale St-André & St-Martin



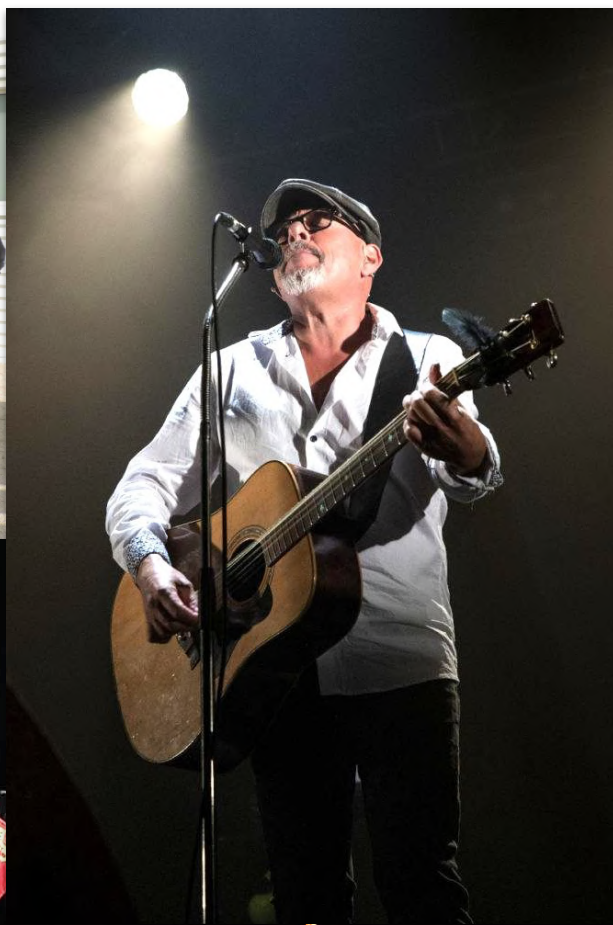
Voilà la saison 2022/2023 vient de s'achever sur une soirée musicale où le public était au rendez vous, d'ailleurs toute cette saison vous avez été très fidèles et nous vous en remercions. Les huit spectacles programmés ont eu un grand succès, sur certains plus de 200 entrées. Le bilan est de 1441 entrées avec 170 abonnés venant de 31 communes.

Cette saison nous avons fêté les 20 ans de notre association, tous nos abonnés ont eu droit à quelques cadeaux.

En février nous avons mis en place un atelier avec Amandine Pagny (bibliothèque de St-Martin) en amont du spectacle de "Sacré Guillaume"; très bonne participation des familles.

Nous espérons renouveler cette expérience la saison prochaine.

Pour la prochaine saison nous proposerons des spectacles variés entre musique, théâtre, humour, conte avec des artistes locaux ou plus lointains mais toujours de qualité.



Programme saison 2023-2024			
15/09/23	19h00	Ouverture de saison Mario	Spectacle clownesque
13/10/23	20h30	Couleur Terre	Musique
17/11/23	20h30	Hanako	Conte théâtralisé
08/12/23	20h30	???	On cherche
Janvier 2024	20h30	Spectacle extérieur	On cherche
09/02/24	20h30	Je rêve de Manuel Decoq	Musique et quatuor à cordes
Jeudi 21/03/24	20h30	Guten Tag Mme Merkel	Seul en scène satirique
05/04/24	20h30	Simone en aparté	Théâtre

Merci à nos élus pour leur soutien et engagement financier. Merci à l'équipe de bénévoles toujours prête à assurer sur les spectacles et tout au long de l'année.

Rendez -vous le vendredi 15 septembre à 19h, Espace Coisel, pour notre ouverture de saison 2023/2024.

Marie-Françoise Suriray, présidente

Bouge ton corps Sud Caen

Gym Pilates Fitness Danse en ligne

La Saison 2022/2023 s'est déroulée à raison de 13 heures de cours hebdomadaires, dispensés par 5 animatrices dynamiques et professionnelles, regroupant 198 adhérents(es). Nous tenons à remercier nos animatrices, nos adhérents(es) pour leur fidélité à notre association ainsi que les municipalités pour leur soutien.

De plus cette année quelques séances de Zumba ont bien été appréciées.

Nous sommes toujours à la recherche d'un créneau pour rendre cette activité hebdomadaire.

Pour les inscriptions de la saison prochaine, nous serons présents au Forum des Associations le samedi 2 septembre 2023 à la salle du Coisel à St-André-sur-Orne.

N'hésitez pas à venir nous y retrouver !



Pour nous contacter :

Monique Ronfard : 06 70 76 17 85

Sylvie Dumont : 02 31 79 89 83

gym14epgv@gmail.com

<https://bougetoncorps14.wordpress.com/>

Karaté Kontakt Caen

Club de Karaté-Do pratiquant la voie traditionnelle Shotokan et karaté-Mix tous les jours de la semaine midi et soir (le vendredi à l'espace Coisel).

Avec plus de 150 licenciés et 2 professeurs.

Présent en championnat de France fédéral et K-Mix les résultats sont de plus en plus importants.

De plus en plus présent au sein des fédérations départementale et régionale, le club est présent en tant qu'école des cadres et arbitrage.

Ouverture de la section Kung-fu Sanda et traditionnel dès la saison prochaine.

Sébastien Guerrand : 4ème Dan, CQP, DEJEPS, arbitre départemental, juge départemental, professeur référent. tél : 0643323420

Tinwé Guerrand : 2ème Dan, DAF, arbitre départemental, professeur 2.

Antony Guerrand : professeur Kung-Fu 1er Duan, 1 Dan Ju-jitsu, DAF

Emmanuelle Le Bigot : Trésorière

Marylène Jame : secrétaire

Thomas Boursin : Président

Guillaume Hussenot : trésorier adjoint

Sébastien Guerrand : secrétaire adjoint



USSA 14 Basket

Une nouvelle saison riche en victoires à l'USSA 14 BASKET !!

Avec un effectif de 250 licenciés dès 3 ans, nous avons enchaîné les matchs cette saison au gymnase du Coisel. Les vendredis soirs, samedis et dimanches ont été rythmés par les victoires, parfois les défaites mais toujours dans une ambiance conviviale que beaucoup de clubs nous envient.



Nos équipes flirtent avec le meilleur niveau départemental dans plusieurs catégories.

Nos U18 Filles sont de nouveau en finale de coupe du Calvados, rejointes cette année par les U13 Garçons. Nous leur souhaitons bonne chance !

Des stages ont été organisés à chaque période de vacances scolaires (sauf Noël). Ils font le plein à chaque fois et sont très appréciés de nos jeunes qui y retrouvent le plaisir du basket dans la bonne humeur mais également d'autres activités entre copains .

Enfin nous vous attendons nombreux le 18 juin 2023 pour le tournoi interne qui réunira licenciés, parents et amis pour une journée conviviale et clôturer ensemble cette belle année !

A noter que nos U18 Filles ont pour projet de partir une semaine à New-York pour un voyage sportif (assister à des matchs NBA et s'entraîner sur leurs terrains) et culturel (visiter les monuments). Elles organiseront des actions pour financer leur voyage , merci de leur réserver le meilleur accueil.

Si vous ou votre entreprise souhaitez sponsoriser ce projet, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.



Contacts:

mail : clubussa14basket@gmail.com

tel : 06 40 36 09 29

(Charlie salarié du club)

Facebook : ussa14basket

Instagram : ussa14basket

USSA 14 Judo

Une fin de saison prometteuse...

Coté résultats :

Chez les Benjamins, après un parcours sans faute lors des différents circuits départementaux, **Elouan LEBOULCH** termine sur la 3^{ème} marche du podium du championnat de Normandie.

Chez les Minimes, **Angèle MARTIN**, malgré de très beaux combats, n'accèdera pas au podium du championnat de Normandie.

Chez les Cadets, **Nolan LEBOULCH**, sélectionné pour le championnat de Normandie, n'a pas pu défendre les couleurs du club suite à une blessure.

Chez les Seniors, **Maxime VALLEE** qualifié pour le championnat de Normandie Senior, sort des tableaux et n'accède malheureusement pas au podium.

Dimitri MESNIL a, quant à lui, rejoint la 3^{ème} marche du podium du championnat de Normandie, se qualifiant ainsi pour le championnat de France Sénior 2^{ème} division qui aura lieu à l'institut du judo à Paris le 10 juin prochain.

Bravo à eux pour ces belles performances !

Et félicitations également à tous les jeunes judokas et judokates qui ont brillé sur les différentes animations du département.



A vos agendas :

Le 26 mars dernier, l'USSA 14 JUDO a organisé, comme chaque année, son **animation interclubs** permettant aux jeunes judokas et judokates de se retrouver et de se défier sur les tatamis calvadosiens.

Ce sont près de 180 enfants qui ont combattu avec brio et défendu les couleurs de 19 clubs du département au Coisel ce jour-là. Bravo à toutes et à tous.

Le 11 juin prochain, l'USSA 14 JUDO organise sa 1^{ère} **kermesse au gymnase du Coisel**... l'occasion pour les jeunes du club de montrer à leurs parents, famille et amis ce qu'ils ont appris au cours de l'année par le biais de démonstrations mais aussi de recevoir, grâce à un travail acharné, leur nouvelle ceinture. L'après-midi se poursuivra autour de petits jeux organisés par le club ainsi que le tirage au sort de la tombola avec vente de gâteaux, crêpes et boissons au profit du club.

Cette manifestation est ouverte à tous et à toutes.

L'**Assemblée Générale ordinaire** du club se déroulera quant à elle **le jeudi 29 juin 2023 au dojo**.



Infos/reenseignements/actualités :

Présidente : Anne-Laure ALLANET

tél : 06.10.12.98.99

president.ussa14judo@ussa14judo@gmail.com

Professeure : Isabelle FERREY

tél : 07.66.17.35.97

isajudo@orange.fr

Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/ussa14jit>

L'ensemble du Bureau se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances d'été.

En attendant de vous revoir sur les tatamis, sportez vous bien.

Anne-laure ALLANET, Présidente de l'USSA 14 JUDO

Le club termine la saison sportive avec 113 licenciés.

- 60 adultes dont 36 engagés dans les différents championnats du Calvados.
- 53 jeunes dont 32 compétiteurs.
- 650 heures de cours tous publics et tous niveaux.

Les trois axes prioritaires du développement du club sur cette saison sportive ont été :

- **Le renforcement de la compétition chez les jeunes joueurs :**
 - o Organisation de matchs tous les samedis après-midi encadrés par un enseignant diplômé.
 - o Quatre équipes garçons et filles entre 11 et 18 ans engagées en championnat du Calvados.
- **Le renforcement de l'équipe enseignante :**
 - o Arrivée dans notre club de **Mårten Renström**, ancien joueur pro.
- **La participation du club à la vie des communes :**
 - o Séances tennis adapté dispensées auprès des résidents de l'APAJH de Saint-Martin-de-Fontenay
 - o Organisation d'un vide grenier

A cela s'ajoutent bien sûr nos activités traditionnelles :

- Animation galette en famille
- Tournoi interne du club
- Sortie PADEL de fin de saison sportive offerte par le club aux jeunes
- Clôture de la saison sportive autour d'un barbecue



Téo Marie avec des jeunes qu'il encadre en matchs libres

Un ancien joueur professionnel à l'USSA Tennis :

Interview de Mårten Renström, suédois, ancien joueur professionnel, coach sportif à l'USSA depuis février 2023.

Meilleur classement ATP : 302ème mondial en simple en 1993 et 105ème mondial en double en 1996.

À quel âge avez-vous commencé le tennis ?

J'ai commencé le tennis avec mon père dès l'âge de 3 ans. En Suède après Borg, Edberg... Les infrastructures pour jouer au tennis étaient présentes presque partout. J'ai pris ma première licence à 5 ans. Je suis parti finir ma formation de joueur de tennis aux États-Unis.

Quand avez-vous découvert le circuit ATP ?

J'avais 18 ans lorsque j'ai joué mon premier tournoi ATP en simple. J'étais plutôt un joueur de double. J'ai d'ailleurs gagné de nombreux tournois challenger en double avec Mickaël Tillstrom et Nickelas Kulti.

Une fois votre carrière de joueur professionnel terminée, que s'est-il passé ?

J'ai passé des diplômes d'entraîneur en Suède. J'ai contribué, avec d'autres entraîneurs, au développement du tennis dans les années 2000 dans mon pays. Nous avons plus de 500 joueurs à entraîner. Ensuite, j'ai travaillé pour l'ATP. J'allais aux tournois pour faciliter les échanges entre les joueurs, l'organisation et les médias. Durant cette période, nous nous sommes installés à Londres avec ma femme et mes enfants. J'ai intégré la Ligue de tennis anglaise. Je suis devenu entraîneur particulier pour Katy O'Brien, 84e joueuse mondiale.

Comment êtes-vous venu dans le club USSA Tennis ?

Le Brexit a guidé notre choix de quitter la Grande-Bretagne. Ma femme est allemande et moi suédois, nous sommes des citoyens européens. La Normandie n'est pas très loin de Paris. Nous avons visité de nombreux endroits mais, 20 minutes ont suffi pour que nous posions nos valises à Thury-Harcourt où je suis enseignant de tennis. Quand j'ai vu en février de cette année que USSA Tennis cherchait également un enseignant, je leur ai proposé de partager mon expérience. La proximité avec Thury-Harcourt a été déterminante dans mon choix.

Et comment vous sentez-vous à l'USSA Tennis ?

Je ne souhaitais pas forcément retourner enseigner dans un grand club, l'atmosphère familiale que j'ai trouvée à l'USSA me convient très bien.

Nos coordonnées :

Site internet : <https://ussatennis.wixsite.com>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/ussatennis14320>

Corinne BABÉ Présidente

Tél : 06 79 98 12 51

Mail : ussatennis14320@gmail.com

Inscriptions au club pour la prochaine saison sportive ouvertes dès le 15 juin 2023.

Nous serons également présents au forum des associations de nos communes le 2 septembre 2023.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été.



Mårten Renström au centre de la photo avec des adhérents de l'USSA

USSA Tennis de Table

N° d'adhérent FFTT : 17140078
80 licenciés : 40 Adultes et 40 jeunes



L'USSA tennis de table regroupe 80 licenciés pour l'année 2023/2024.
6 équipes ont été engagées en championnats jeunes et adultes.

L'équipe 1 du club accède à la régionale 2 soit à 2 divisions du niveau national !!!!!

Saint-André-sur-Orne. Les pongistes accèdent en régionale 2



Grâce à sa large victoire, 12 à 2, le week-end dernier, face à Carantilly (Manche) devant une vingtaine de spectateurs, l'équipe 1 du club de tennis de table a fini première de sa poule avec 6 victoires et 1 match nul contre Cherbourg. Elle accède donc à la régionale 2 soit à 2 divisions du niveau national. « Pour une petite structure comme nous, ce n'est pas rien, confie Yohann Nogré, président actuel, joueur du club depuis 1997. Nous sommes une bande de copains qui jouons ensemble depuis près de vingt ans. L'an prochain, l'objectif sera de réussir à nous maintenir en régional 2 et d'incorporer encore plus de jeunes dans les quatre autres équipes évoluant au niveau départemental. »

L'équipe 1 jouera pour un titre lors des championnats régionaux, le 3 juin, au Havre face au SPO Rouen.

L'assemblée générale du club se déroulera en juin.



L'équipe fanion de tennis de table, autour de Yohann Nogré (3^{ème}, de gauche à droite) accède au niveau supérieur !

Les entraînements libres adultes se déroulent le lundi de 17h00 à 24h00 et le jeudi de 16h00 à 20h00 alors que les entraînements dirigés sont le mardi de 20h00 à 22h00.

Les entraînements jeunes ont lieu le mardi de 18h00 à 20h00 et le vendredi de 18h00 à 20h00. Ces entraînements sont dirigés par 2 entraîneurs diplômés.

Plusieurs jeunes évoluent dans le championnat Adulte.

Une quinzaine de personnes sont inscrites en loisir (pas de compétition)

Pour les nouveaux, 3 à 4 séances d'essais sont possibles.

Cette année, un nouveau sol spécifique à la pratique du tennis de table a été posé dans notre salle ce qui rend notre pratique plus confortable et plus agréable.

L'entrée de la salle se fait maintenant sur le côté avec la mise à disposition d'un vestiaire.

L'affichage du score des rencontres est maintenant numérique ainsi que la diffusion en live sur les réseaux sociaux.

Le club compte investir cette année dans des nouvelles tables ainsi que des marqueurs de points et des séparations.

3 tournois « ouverts à tous » sont organisés tout au long de l'année avec une cinquantaine de participants à chaque fois.

L'objectif du club pour l'année prochaine est le développement de la pratique des féminines.



Contacts :
Président : M NOGRE Yohann
tél 06 84 43 55 39
ussatennisdetable@gmail.com
Trésorier : M MARTIN Benoît
Secrétaire : M CHALET Olivier
Site internet : <http://www.ussatt.fr/>

Tarifs 2023-2024

70€ pour les jeunes et licence loisir adulte
110€ pour une licence adulte compétition

L'eau du robinet

Une denrée qui pourrait devenir rare :

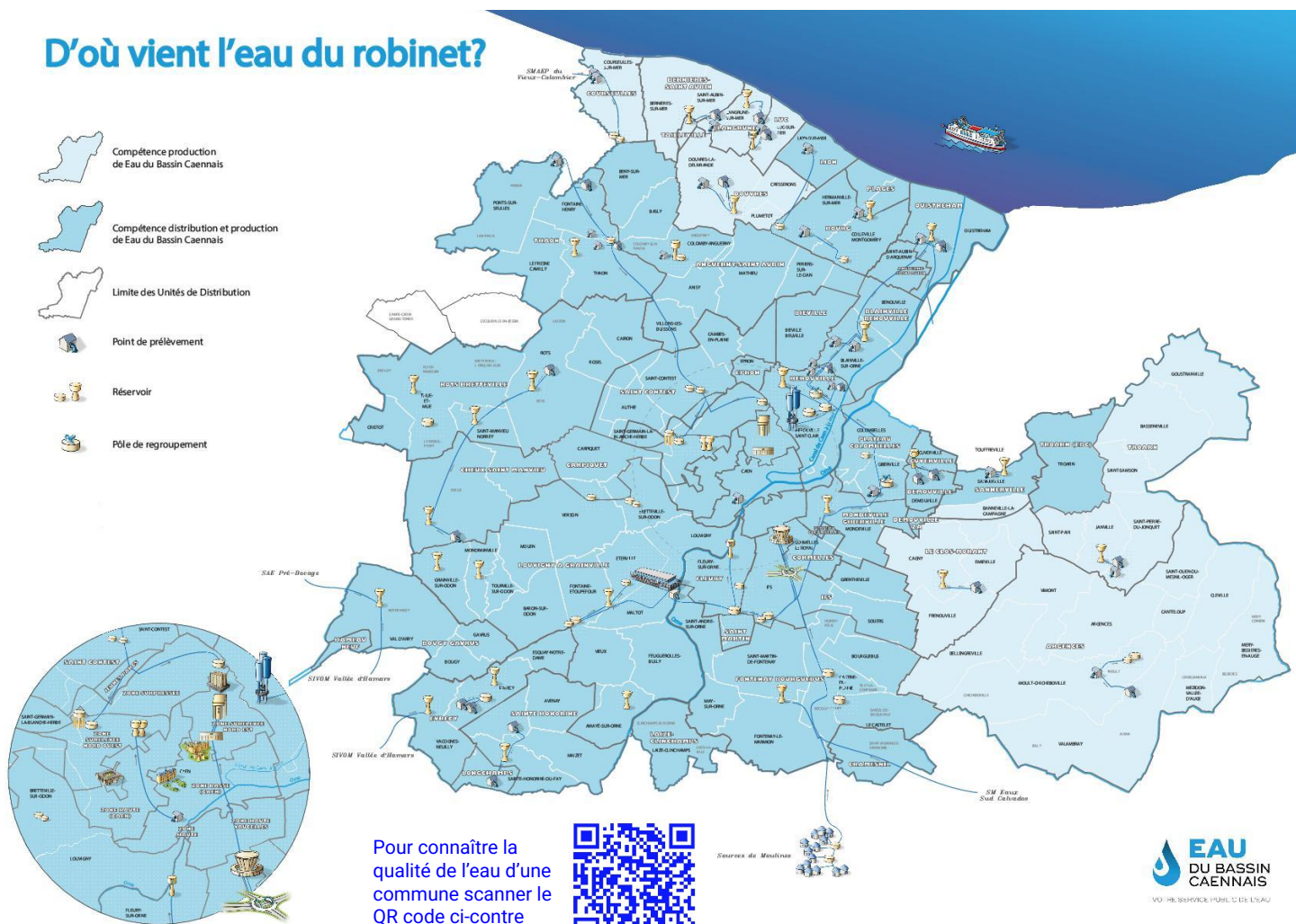
La planète Terre est recouverte à 70 % d'océans, mais seule 3 % de l'eau est douce. Près des trois quarts d'eau douce proviennent des glaces polaires, et le dernier quart vient des surfaces souterraines. L'eau potable utilisable ne représente que 0,7% du total à se partager, c'est une ressource rare et précieuse. Faussement abondante, elle est parfois consommée de façon irrationnelle, voire gaspillée sans retenue, alors que près d'un milliard d'humains n'a pas accès à l'eau potable.

En France, l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement estime que chaque français utilise en moyenne 149 litres d'eau potable par jour, soit une consommation domestique de 54,3m³ par habitant et par an.

A Saint-André-sur-Orne, l'eau potable est gérée par la SAUR Normandie, son coût est de l'ordre de 2,40€/m³ soit 50 fois moins cher que l'eau en bouteille.

D'où vient l'eau du robinet de Caen et de ses environs :

D'où vient l'eau du robinet?



La sécheresse et les économies d'eau :

Nous prenons conscience que l'eau n'est pas une ressource illimitée, même en Normandie qui est parfois moquée pour son climat un peu pluvieux. La sécheresse de 2022 nous rappelle que nos comportements doivent évoluer et chacun doit contribuer à son niveau à réduire sa consommation d'eau.



- 1 douche = 3 à 5 minutes, soit une chanson !
Un bain = 150 L
Une douche de moins de 5 minutes = 25 à 60L
- Dans le jardin : Je récupère l'eau de pluie à l'aide d'un collecteur !
- Je choisis les appareils les moins gourmands en eau (cf. étiquette énergétique) et je privilégie les modes « éco » et les cycles courts !
- Je privilégie un arrosage des plantes à la « fraîche » !
- Je repère les fuites en surveillant mon compteur !
- Dans la maison : je ne préleve pas la vaisselle !

Document	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir et conditions	Coût
Carte d'identité Valable 10 ans Possibilité de remplir le cerfa sur service public	Dans les mairies recevant les demandes de passeport (voir ci-après).	- 2 photos aux normes (format 35x45mm). - 1 justificatif de domicile récent au nom du demandeur. - Copie intégrale acte de naissance pour une première demande ou perte/vol, sinon ancienne carte d'identité ou passeport. - Justificatif de nationalité française pour toute personne étrangère. - Pour les mineurs, présence du mineur et d'un des parents obligatoire. Si parents divorcés, copie du jugement désignant l'autorité parentale. - Timbre fiscal 25€ en cas de perte ou vol - déclaration de perte ou vol.	Gratuit
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	A la mairie des communes ci-contre. Sur rendez vous pour Caen, Ifs et Verson.	Aunay-sur-Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Évrecy, Falaise, Hérouville, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon, Ouistreham, Pont-L'Evêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville	Adulte 89€ -14 ans 20€ 15-18 ans 45€
Duplicata livret de famille	Mairie du mariage	Imprimé à compléter en mairie	Gratuit
PACS	A la mairie	- la convention de Pacs - la déclaration conjointe d'un Pacs, les attestations de non parenté, de non alliance et de résidence commune - une copie intégrale de l'acte de naissance - une pièce d'identité valide Les deux partenaires doivent se présenter en mairie	Gratuit
Inscription liste électorale	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	Carte d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Vote par procuration	site internet : www.maprocuration.gouv.fr	Référence du dossier de la procuration et pièce d'identité à la gendarmerie ou au commissariat de police.	Gratuit
Journée défense et citoyenneté	Recensement en mairie du domicile ou sur service-public.fr	Carte d'identité ou livret de famille	Gratuit
Extrait de naissance	Mairie lieu de naissance ou sur service-public.fr	Nom, prénom, date de naissance + nom des parents - pièce d'identité	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie lieu du mariage ou sur service-public.fr	Nom, prénom, date du mariage - pièce d'identité	Gratuit
Extrait de décès	Mairie lieu du décès ou sur service-public.fr	Nom, prénom, date du décès	Gratuit
Certificat de nationalité	Tribunal judiciaire de l'arrondissement	- Pièce prouvant la nationalité française - Livret de famille	Gratuit
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex ou sur service-public.fr	Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille	Gratuit

Numéros d'urgence



Numéros utiles

Cellule emploi	02 31 39 28 88
Pôle emploi Beaulieu	09 72 72 39 49
La Poste	36 31
Point Info 14 (May-sur-Orne)	02 31 80 31 15
Déchets ménagers	02 31 304 304
Assainissement (Veolia)	09 69 39 56 34
Eau (SAUR)	02 14 37 40 09
ENEDIS	09 72 67 50 14
GDF Dépannage	0 800 47 33 33
Trésorerie municipale Caen	02 31 30 42 51
Gendarmerie Bretteville/Laize	02 31 15 07 00

Commune de Saint-André-sur-Orne

Mairie	Lundi 9h à 12h Mardi 9h à 12h Mercredi 15h à 19h Vendredi 14h à 18h	02 31 79 81 27
CCAS	sur rendez-vous en mairie	
Syndicats	Ecole Maternelle SIVU du Coisel	02 31 79 56 16 02 31 85 67 30
Bibliothèque		02 31 79 46 01
Ecole élémentaire René Goscigny		02 31 79 86 89
Ecole maternelle Jacques Prévert		02 31 79 86 03

Protéger et soigner

Enfance maltraitée	119
Violences faites aux femmes	39 19
Sida info service	0 800 840 800
Centre anti poison Rouen	02 41 48 21 21
CHU	02 31 06 31 06
SOS Médecins	36 24
Assistante sociale	02 31 23 11 95
Médecins Saint-Martin	02 31 79 81 35
Infirmières Saint-Martin	02 31 79 77 20
Pharmacie Saint-Martin	02 31 79 83 67



Agenda 2023



JUILLET	
1	S
2	D
3	L
4	M
5	M
6	J
7	V
8	S
9	D
10	L
11	M
12	M
13	J
14	V
15	S
16	D
17	L
18	M
19	M
20	J
21	V
22	S
23	D
24	L
25	M
26	M
27	J
28	V
29	S
30	D
31	L

AOÛT	
1	M
2	M
3	J
4	V
5	S
6	D
7	L
8	M
9	M
10	J
11	V
12	S
13	D
14	L
15	M
16	M
17	J
18	V
19	S
20	D
21	L
22	M
23	M
24	J
25	V
26	S
27	D
28	L
29	M
30	M
31	J

SEPTEMBRE	
1	V
2	S
3	D
4	L
5	M
6	M
7	J
8	V
9	S
10	D
11	L
12	M
13	M
14	J
15	V
16	S
17	D
18	L
19	M
20	M
21	J
22	V
23	S
24	D
25	L
26	M
27	M
28	J
29	V
30	S

OCTOBRE	
1	D
2	L
3	M
4	M
5	J
6	V
7	S
8	D
9	L
10	M
11	M
12	J
13	V
14	S
15	D
16	L
17	M
18	M
19	J
20	V
21	S
22	D
23	L
24	M
25	M
26	J
27	V
28	S
29	D
30	L
31	M

NOVEMBRE	
1	M
2	J
3	V
4	S
5	D
6	L
7	M
8	M
9	J
10	V
11	S
12	D
13	L
14	M
15	M
16	J
17	V
18	S
19	D
20	L
21	M
22	M
23	J
24	V
25	S
26	D
27	L
28	M
29	M
30	J

DECEMBRE	
1	V
2	S
3	D
4	L
5	M
6	M
7	J
8	V
9	S
10	D
11	L
12	M
13	M
14	J
15	V
16	S
17	D
18	L
19	M
20	M
21	J
22	V
23	S
24	D
25	L
26	M
27	M
28	J
29	V
30	S
31	D

Collecte déchets:

Ordures ménagères
Recyclables

Déchets verts

Vacances scolaires